Nations Unies COPUOS/T.636

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

636e séance
Lundi 7 juin 2011, à 10 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 13.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je déclare maintenant ouverte cette 636e réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous allons poursuivre et je l'espère terminer l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Application des recommandations d'UNISPACE III", du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", ainsi que du point 10, "Espace et société". Nous commencerons également l'examen du point 15, "Questions diverses".

Certaines délégations m'ont demandé de bien vouloir rouvrir le point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", pour leur donner la possibilité de faire une déclaration. Il s'agit d'une déclaration pour ce qui est du point 4, et pour ce qui est du point 8, nous allons également rouvrir ce point pour donner la possibilité au Secrétaire général de l'UNIDROIT de prendre la parole.

Suite à la plénière, nous écouterons trois exposés techniques, trois présentations spéciales. La première qui nous sera faite par un représentant du Japon sur "La contribution à la surveillance des changements climatiques des missions d'observation de la Terre de l'Agence japonaise d'exploration spatiale". Ensuite, la deuxième qui nous sera faite par un représentant de l'Ukraine sur "Le centième anniversaire du chercher Mickaël Yang, le concepteur en chef de missiles et de systèmes spatiaux". Et une troisième qui nous sera faite par l'Australie qui nous présentera le programme de recherche spatiale australien.

Ce soir, sachez qu'il y aura une exposition qui sera organisée par l'Institut européen de politique spatiale à 19 heures dans leurs locaux.

Je vous informe également que de 14 heures à 17 heures aura lieu la réunion du groupe sur les objets géocroiseurs qui se réunira en salle M7. Il continuera de plancher sur les projets de recommandation d'une réponse internationale à une menace d'impact par un objet géocroiseur.

Il y aura également des consultations sur la gestion des écosystèmes et espace. Celles-ci sont organisées par la délégation australienne et auront lieu en salle M019 de 14 heures à 15 heures aujourd'hui.

Lors de la pause déjeuner, aujourd'hui, seront également projetées deux vidéos, à 14 heures dans cette même salle. Vidéos qui nous seront présentées par l'Indonésie et la Turquie.

Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que vous êtes censés fournir par écrit au secrétariat les amendements à la liste provisoire des participants qui vous a été distribuée en tant que document de séance n°2 et vous êtes censés le faire d'ici la fin de la journée pour que le secrétariat puisse parachever la liste des participants.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais, à ce stade, rouvrir le point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", et donner la parole au représentant de l'Arabie saoudite. Vous avez la parole, Monsieur.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

V.11-83732 (F)

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) *[interprétation de l'arabe]* : Au nom de Dieu clément et miséricordieux, Monsieur le Président. Pour commencer, je voudrais réitérer notre conviction qu'avec votre clairvoyance, avec votre expérience à la tête de cette réunion, nous sommes assurés de son succès. Je voudrais vous assurer de l'entier soutien de la part de ma délégation et exprimer mon estime et mon appréciation à la Directrice de l'Office des affaires spatiales, ainsi qu'à ses assistants pour tous les efforts déployés en vue de faire de cette session une réussite.

Depuis la première mission spatiale, il y a de cela bien un demi-siècle, l'on a assisté à beaucoup de développements dans le domaine des activités spatiales, activités et programmes qui ont eu un impact positif sur le développement.

Au cours des 50 dernières années, le Comité a joué un rôle éminent dans la promotion de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. En ce moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de ce Comité, nous espérons qu'il persévèrera sur cette même voie et qu'il continuera de déployer ses activités au service de l'humanité en mettant l'accent sur les aspects juridiques et organisationnels concernant les activités spatiales.

Monsieur le Président, ma délégation salue l'adhésion des Émirats arabes unis, du Sultanat d'Oman, de la République du Yémen, du Royaume hachémite de Jordanie, de l'État de Palestine et de l'ensemble des autres États qui ont accédé au statut d'observateurs et ce compte tenu des capacités et des expériences qu'ils ont acquises dans ce domaine qui sont à même de renforcer la promotion des activités spatiales en faveur du développement durable susceptible d'assurer paix et prospérité pour l'ensemble de l'humanité.

Monsieur le Président, le Royaume d'Arabie saoudite n'a cessé d'appuyer les activités de ce Comité qui visent à renforcer les instruments juridiques et les Principes des Nations Unies et à asseoir le caractère universel de tels instruments. La participation des pays au développement des activités spatiales à des fins pacifiques requiert de nous tous d'œuvrer à affirmer le caractère universel de ces différentes conventions et instruments afin de garantir le bon déroulement des activités spatiales à des fins véritablement pacifiques.

Nous estimons que les États membres sont tenus de veiller au suivi et à l'examen permanent de la mise en œuvre de ces instruments et nous estimons qu'il est nécessaire de prendre en considération les soucis exprimés par la communauté internationale quant à la nécessité de préserver l'espace extra-atmosphérique et ce conformément à la résolution 58/36 de l'Assemblée générale, de manière à empêcher que cet espace soit transformé en une nouvelle ère d'armement et de confrontations.

Le Royaume d'Arabie saoudite a créé il y a une bonne vingtaine d'années l'Institut de recherches dans le domaine spatial au sein de la Cité du Roi Abdel Aziz des sciences et de la technologie. Nous avons reçu les premières imageries du satellite Landsat-3 qui portent sur la région de la Mecque, et ces imageries étant exposées dans notre stand, le stand de l'Arabie saoudite dans l'exposition qui se tient à l'occasion de ce cinquantième anniversaire.

Depuis, nous avons reçu les imageries satellitaires provenant de satellites commerciaux et nous avons également mis au point un certain nombre de satellites saoudiens dans le satellite SAOUDISAT-3 à caractère commercial pour l'observation de la Terre.

D'autre part, l'Institut des systèmes d'informations géographiques avait commencé par lancer des recherches et il a abouti à la mise au point d'une base de données d'informations topographiques qui répondent aux besoins des instances gouvernementales dans ce domaine.

Monsieur le Président, le Royaume d'Arabie saoudite a accordé une importance privilégiée à la coopération dans le domaine des technologies de l'espace et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Nous avons conclu des accords avec les États-Unis d'Amérique, avec la Russie, avec la Chine, la Malaisie, le Pakistan, l'Inde, l'Ukraine, le Kazakhstan et bien d'autres pays également. Ces accords de coopération ont eu pour fruits un certain nombre de programmes dont la mise sur pied du Centre national de recherche sur la Lune et les corps célestes proches de la Terre en l'an 2009.

En l'an 2010, nous avons conclu un mémoire d'accord avec la NASA pour la promotion des sciences et des technologies de l'espace. Par ailleurs, nous avons mené en commun un projet avec la NASA et l'Université de Stanford en Californie qui porte sur une sonde de l'espace avec la participation de chercheurs de la Cité du Roi Saoud et déjà ce programme commence à donner ses fruits.

Par ailleurs, la Cité prend part à des projets conjoints avec la NASA et l'Université de Stanford pour mesurer la charge utile des satellites saoudiens ainsi que pour des recherches synchrones dans l'espace.

Dans le cadre du projet STAR, le Royaume envisage le lancement d'un nouveau satellite en l'année 2012 dans la série des satellites de

recherche et ce, afin de mener une expérience spatiale conjointe avec la NASA et l'Université de Stanford.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait vous rappeler que l'exploration de l'espace extra-atmosphérique pour nous est basée sur l'Accord de principes qui gère les activités, qui régit et organise les activités des États dans l'exploration de l'espace extra-atmosphérique.

Par ailleurs, l'orbite géostationnaire étant une ressource épuisable et qui renferme des potentialités importantes pour l'ensemble des États, je voudrais exprimer la préoccupation de mon État compte tenu du risque de saturation que connaît cette orbite. Il faut en effet veiller à en tirer profit ainsi que du spectre des fréquences de manière rationnelle qui tienne compte des besoins et des intérêts des pays en développement, conformément aux Principes figurant dans le Cadre normatif et des résolutions qui sont prises au sein de l'UIT et d'autres organisations pertinentes au sein du système des Nations Unies et tout en donnant la priorité au système qui favorise le développement durable et les Objectifs du développement du millénaire.

Monsieur le Président, le problème des débris de l'espace et les risques de collision soulèvent bien des inquiétudes quant à la durabilité à long terme des activités spatiales, notamment dans l'orbite géostationnaire et les orbites proches de la Terre. À ce titre, ma délégation se félicite de la création d'un groupe de travail qui se penchera sur la durabilité à long terme des activités spatiales dont nous attendons les résultats avec impatience de manière à ce que soit fait face de manière efficace à ces dangers et risques et qu'il soit permis à l'ensemble des États d'avoir un accès équitable aux ressources naturelles épuisables de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, ma délégation estime que la mise en œuvre des Directives relatives à l'atténuation des débris de l'espace revêt une importance capitale. Il convient de les renforcer au moyen de recherches et d'études et ce afin de contribuer à la limitation des débris de l'espace, et ce conformément à la résolution de l'Assemblée générale 62/217.

Nous estimons qu'il convient de renforcer l'intérêt porté à ces questions, et ce en élaborant une stratégie adéquate à long terme et des textes réglementaires qui incluent, entre autres, le Cadre de sûreté concernant les sources d'énergie nucléaire et leur application dans l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, les développements au niveau du climat spatial font l'objet d'un intérêt commun dans la mesure où elles ont l'importance sur le climat du système solaire et des autres étoiles. Aussi, appuyons-nous la coopération internationale dans ce domaine et ce dans le cadre de l'initiative portant sur le climat de l'espace qui est susceptible d'apporter aux États membres l'opportunité de mieux coordonner ses activités dans ce domaine, et notamment dans le domaine de l'observation de ce climat de l'espace ainsi que le renforcement des recherches spatiales internationales.

L'Institut de recherche spatiale dans la Cité du Roi Abdel Aziz pour la science et la technologie a, pour sa part, élaboré une stratégie en vue de développer un centre spécialisé dans l'étude du climat de l'espace, et ce en concertation avec les parties pertinentes.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous avons écouté avec intérêt les contributions des différentes délégations qui ont pris la parole avant nous. Nous les remercions pour leurs judicieuses remarques et nous n'hésiterons pas à faire part de nos opinions sur les différents points inscrits à l'ordre du jour. Nous espérons que Dieu fera en sorte que les travaux de cette session soient couronnés de succès et qu'ils contribuent au consensus au profit des États loin de toute considération politicienne. Merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant de l'Arabie saoudite pour sa déclaration. Je voudrais savoir s'il y a d'autres délégations désirant s'exprimer au titre de ce point de l'ordre du jour, "Débat général" ? Non. Cela ne semble pas être le cas. Nous avons donc conclu l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général".

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session (point 8 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous propose maintenant de rouvrir le point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquantième session". Je vais inviter le Secrétaire général d'UNIDROIT à prendre la parole. M. Estrella, vous avez la parole.

M. J.A. ESTRELLA FARIA (UNIDROIT) *[interprétation de l'anglais]* : Merci beaucoup, Monsieur le Président. L'Institut international pour l'unification du droit privé remercie pour l'invitation qu'il a reçue de la part du Bureau des affaires de l'espace pour parler ici de ce qui s'est passé depuis la cinquantième session du Sous-Comité juridique à propos du projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties

internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. Je voudrais dire que je souhaite toute réussite à votre organe dans l'atteinte de ses objectifs.

Il s'agit pour nous de favoriser cette possibilité de trouver toutes les ressources nécessaires pour disposer du matériel d'équipement mobile qui peut être nécessaire dans le cadre des activités des différents pays. On a toujours compris qu'un nouveau système basé sur la Convention du Cape n'était peut-être pas nécessaire pour les grands États exploitants de satellites, mais plutôt pour les petits exploitants ou petites entreprises qui, trop souvent, ont besoin d'une aide pour pouvoir utiliser ce dont ils ont besoin.

L'objectif du nouveau régime est de permettre l'utilisation de ces techniques à cause des avantages qu'elles procurent. Le principal avantage tant que l'on peut utiliser les crédits disponibles dans les meilleures conditions. Les analystes de l'industrie des satellites sont d'avis que le coût et la qualité des services basés dans l'espace à l'avenir, y compris la fabrication, l'exploitation de lancement de services, seront fortement influencés par les nouveaux acteurs du secteur industriel.

En même temps un analyste international de pointe a dit que le futur environnement concurrentiel et les tendances en ce qui concerne les prix seront largement définis par le nombre d'exploitants en service. Cela fait que les décideurs de tous les États se retrouvent dans une situation unique pour ce qui est de fournir des encouragements à la création d'un système réglementaire qui permettra de faire la place requise à ces acteurs commerciaux. Il s'agit de pouvoir assurer l'utilisation de cette technique de financement basée sur les biens.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler que, à la lumière des excellents progrès réalisés par le Comité des experts gouvernementaux pour la présentation du projet de protocole à la Convention du Cape, lors de sa cinquième session à Rome en février 2011, il y a une résolution qui a été adoptée et le Conseil de direction d'UNIDROIT a autorisé le secrétariat à transmettre le projet de protocole qui avait été établi à cette réunion, à une conférence diplomatique en vue de son adoption. Le secrétariat, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a examiné ce qu'il en était de la situation et il espère pouvoir être en mesure d'ici peu, d'annoncer la date à laquelle pourra être tenue la conférence et le lieu où elle pourra être tenue.

Nous pensons que cela pourra se faire au premier trimestre de 2012. Nous devrions avoir des indications d'ici le mois de juillet. Les invitations seront envoyés, non seulement à tous les États membres d'UNIDROIT, mais également conformément à ce qui a été décidé par ailleurs, à tous les membres des Nations Unies qui ne sont pas membres d'UNIDROIT. Comme le savent les membres du COPUOS, les invitations à participer aux sessions du Comité des experts gouvernementaux d'UNIDROIT ont toujours été envoyées, non seulement à tous les membres d'UNIDROIT mais également à tous les membres des Nations Unies et du COPUOS.

En dehors de la possibilité que cela permet d'être tenu au courant de l'évolution de la situation, cela fournit également un excellent moyen de faire en sorte que soient pleinement compatibles le projet de protocole et les traités et principes sur l'espace extra-atmosphérique qui ont été présentés sous le parrainage des Nations Unies.

Pour conclure, Monsieur le Président, permettez-moi de dire au nom d'UNIDROIT que nous sommes très heureux de la contribution des membres des Nations Unies et du Comité à l'élaboration du protocole dont nous envisageons l'élaboration et nous sommes heureux de poursuivre ce travail en étroite collaboration avec eux, notamment à l'occasion de la Convention qui devra (??). Merci, Monsieur le Président.

[l'interprète signale que le texte a été lu à une vitesse absolument remarquable qui dépassait malheureusement les capacités de l'interprète, qui fait ce qu'il peut, mais dans de telles conditions, ne peut fournir un travail de qualité.]

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous sommes au point 8 de l'ordre du jour. Est-ce qu'il y a encore une intervention qui est demandée par une délégation ici présente ? Non. Nous en avons donc terminé avec cet examen du point 8 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité juridique".

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (point 6 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous allons poursuivre l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III".

Est-ce qu'il y a une délégation qui voudrait prendre la parole au titre de ce point de l'ordre du jour durant la séance de ce matin ? Non.

Utilisation des données géospatiales dérivées de l'espace et leur utilisation pour le développement durable *(document CRP.9)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais maintenant soumettre à votre approbation le projet de contribution du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, l'utilisation des données géospatiales dérivées de l'espace et leur utilisation pour le développement durable, ce qui figure dans le document de salle n° 9. Est-ce que je peux en conclure que le Comité appuie ce projet de contribution, l'utilisation des données géospatiales dérivées de l'espace et leur utilisation pour le développement durable qui figure dans le document 9, document de salle n° 9 ?

Il n'y a pas d'objections. *Il en est donc ainsi décidé.*

Espace et société (point 10 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous propose de continuer maintenant l'examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société". Le premier orateur sur ma liste au titre de ce point de l'ordre du jour, est le représentant du Japon.

Mme R. MISAKI (Japon) *[interprétation de l'anglais]* : Ma délégation voudrait également célébrer le cinquantième anniversaire du Comité et des vols spatiaux habités.

Pour promouvoir l'utilisation et la recherche et le développement dans l'espace, il est nécessaire de cultiver, de s'assurer de l'excellence des ressources humaines qui permettent de faire avancer la connaissance. On peut ainsi superviser l'ensemble de la planète, cela dans une optique universelle.

Le Japon met en œuvre de nombreux efforts dans le domaine de l'éducation spatiale pour pouvoir concrétiser les recommandations d'UNISPACE III, par exemple pour ce qui est de la direction de l'équipe d'action en matière de renforcement des capacités. Notre pays s'emploie à promouvoir l'utilisation de l'espace en participant à toutes sortes d'initiatives qui sont prises dans ce sens, notamment relativement aux normes fondamentales de sécurité.

On peut citer à titre d'exemple la célébration de la Semaine mondiale de l'espace, et de nombreuses activités éducatives destinées aux jeunes ont lieu chaque année à l'occasion de cette Semaine.

Le Japon réalise également différentes activités visant à renforcer la coopération internationale. C'est ainsi que le Japon continue à contribuer au cadre régional de coopération en matière d'éducation spatiale dans le cadre des activités du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, l'APRSAF.

Par le biais de son groupe de travail sur l'éducation spatiale et la sensibilisation à celle-ci, l'APRSAF prend des mesures concrètes visant à offrir aux jeunes enfants, aux enseignants, aux éducateurs, la possibilité de participer à des activités éducatives telles que les concours annuels de fusées à eau ou les concours d'affiches.

La prochaine étape dans ce qui concerne les efforts éducatifs entrepris par l'APRSAF sera de contribuer au renforcement de la coopération interrégionale. Des mesures initiales ont déjà été prises en vue de renforcer la collaboration entre l'APRSAF et les pays d'Amérique latine. En 2010, des enfants du Pérou ont ainsi participé au Concours des fusées à eau.

Nous avons également contribué au projet des Nations Unies sur les applications spatiales. Un programme de bourses a été lancé en ce qui concerne la technologie des nanosatellites. 35 demandes de participation ont déjà été reçues en provenance de 18 pays.

Outre ce programme de bourses, nous avons également le programme STAR qui a pour objectif d'appuyer le renforcement des capacités en ce qui concerne les microsatellites. Il y a différents chercheurs et ingénieurs qui participent à ce programme et qui viennent de multiples pays, l'Indonésie, l'Inde, la Corée, la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam.

Sur la base des différentes demandes qui nous sont parvenues des pays participants, le programme STAR passe maintenant à un nouveau cadre de coopération entre universités japonaises, que l'on appelle la Mission de formation universitaire internationale, UNIFORM. Celle-ci a commencé l'année dernière et elle cherche à favoriser l'exploitation de nouveaux marchés, la promotion de la diplomatie spatiale ainsi que la formation de ressources humaines nationales et internationales compétentes en matière de technologie spatiale. Cette mission UNIFORM combine les capacités de recherche et les capacités commerciales des entreprises avec ce qui peut se faire dans les pays émergents, par exemple dans différents pays d'Afrique.

JAXA a mis sur pied le Bureau d'utilisation de KIBO pour l'Asie, qui s'appelle KUOA. L'objectif de ce bureau est de promouvoir la coopération avec les pays d'Asie en ce qui concerne

l'utilisation du module expérimental japonais KIBO.

L'une des activités récentes c'est le projet de graines asiatiques, projet entrepris conjointement par la JAXA et les agences spatiales de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Vietnam.

En outre, cet été, l'astronaute japonais, M. Furokawa, qui est actuellement dans la Station spatiale internationale, va réaliser des démonstrations expérimentales afin de répondre aux questions posées par des enfants d'Asie. La communication entre M. Furokawa et les enfants d'Asie devra pouvoir être établie dans le courant de l'année.

Nous pensons que ces activités susciteront l'intérêt des enfants dans l'environnement spatial et permettront de promouvoir la coopération à l'avenir en matière d'utilisation de l'espace.

Monsieur le Président, la délégation du Japon est heureuse que de nombreuses initiatives éducatives aient été présentées au titre de ce point de l'ordre du jour ces sept dernières années. Un échange d'informations et d'expériences sur diverses initiatives est quelque chose de très important et c'est quelque chose qui doit se poursuivre. Il pourrait également être utile de concentrer nos efforts sur l'identification de quelques domaines prioritaires spécifiques qui pourraient avoir de plus grandes répercussions sur l'amélioration de l'éducation spatiale.

Le Japon en est venu à penser qu'il est essentiel d'avoir un mécanisme de promotion des activités éducatives spatiales qui soit adapté aux pays concernés et indépendant de toute aide et qui, de plus, mette différents matériels, documents ou objets destinés à l'éducation spatiale, à la disposition des pays qui en ont besoin.

Le Japon pense également que nous devrions discuter de la possibilité de mettre en place de tels mécanismes au titre de ce point de l'ordre du jour. À ce titre également, le Japon examine d'autres possibilités pour ce qui est d'intéresser les jeunes qui seront peut-être actifs dans le secteur spatial à l'avenir, pour les intéresser à ce domaine d'activité en les exposant à certaines réussites déjà atteintes dans ce domaine, ou en leur faisant prendre conscience des difficultés qui peuvent se poser et pour leur montrer comment on peut surmonter ces difficultés, tous ensemble, grâce au Comité. Merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie la représentante du Japon pour cette déclaration. Nous allons entendre maintenant la représentante de l'Afrique du sud.

Mme J. VAN WYK (Afrique du sud) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, la délégation de l'Afrique du sud voudrait vous remercier de nous permettre de prendre la parole au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Gouvernement de l'Afrique du sud accorde une grande importance aux liens entre l'espace et la société et c'est la raison pour laquelle notre Gouvernement donne l'exemple en matière d'application des développements de la technologie spatiale dans les intérêts de la population. À cet égard, nous voudrions faire rapport sur les activités réalisées dans notre pays au cours de l'année écoulée.

Monsieur le Président, la technologie spatiale nous permet d'atteindre les zones les plus éloignées de notre pays pour améliorer le développement humain. Depuis mars 2000, le Gouvernement de l'Afrique du sud a mis en place 86 sites de télémédecine dans l'ensemble du pays. Lors de la Conférence initiale sur la télémédecine en Afrique australe, au Cape en septembre 2010, le Gouvernement de l'Afrique du sud a fait savoir que ces sites de télémédecine offrent des services tels que la téléradiologie, la téléultrasonographie, la télépathologie, la téléophtalmologie et la télééducation.

Indépendamment de ces sites nationaux, l'Afrique du sud a également signé des accords de télémédecine avec d'autres États africains notamment la Namibie et la République démocratique du Congo.

Monsieur le Président, quelques institutions d'Afrique du sud fournissent un bon exemple des liens possibles pouvant exister entre l'espace et la société. Il en est ainsi de Syntec Limited, une entité étatique. Grâce à la présentation de services de télécommunication à la population, les diffuseurs de radio et de télévision permettent de toucher la vie de millions d'africains du sud, et cela a été particulièrement manifesté à l'occasion de la Coupe du Monde de football. C'est quelque chose qui a pu ainsi toucher l'ensemble de la population.

En ce qui concerne l'éducation scientifique spatiale en Afrique du sud, l'Université de technologie de la péninsule du Cape a entrepris plusieurs initiatives à cet égard. Les étudiants concernés pourront présenter un modèle de vol de KUBSAT lors du Congrès astronautique international d'octobre 2011. On a également l'Université de (??) à Johannesburg qui, avec l'appui du Ministère du commerce et de l'industrie, accueille le Centre aérospatial national. Le point de coordination pour les institutions académiques se spécialise dans le génie spatial avec les

coordonateurs provinciaux. Le Centre spatial national offre également un appui financier et un appui en matière d'études aux étudiants qui le méritent et qui sont actifs dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique. Depuis son lancement, ce programme a appuyé 57 étudiants.

En ce qui concerne la sensibilisation à l'espace, Monsieur le Président, l'Afrique du sud a organisé des réunions durant une semaine pour commémorer la Semaine mondiale de l'espace. On a eu notamment la journée portes ouvertes de l'Université du nord-ouest de Mafikeng. À cette occasion, on a appelé cette journée "L'espace ouvert", on a pu attirer plus de 2 000 élèves du secteur secondaire qui ont pu recevoir toutes sortes d'informations au sujet de l'espace et au sujet des professions qui y sont liées.

À cette occasion, les étudiants en génie spatial de l'Institut de technologie franco-Afrique du sud et d'autres organismes ont lancé Kandsat pour intéresser plus particulièrement les observateurs. On a également des renseignements concrets qui ont pu être diffusés au public.

En outre, le CPUT et le Ministère du commerce et de l'industrie ont organisé de concert des séminaires à l'intention du secteur privé qui ont réuni des universitaires, des chercheurs, des élèves, des fonctionnaires et des représentants du secteur privé national et international.

On a notamment présenté la politique spatiale nationale, le cadre national de l'industrie spatiale ainsi qu'on a montré ce qui pouvait se faire en matière de nanosatellites.

En septembre 2010, le Gouvernement de l'Afrique du sud a accueilli l'exposition aérospatiale africaine portant également sur la défense. C'est la plus grande exposition de ce type sur le continent africain. Il y a eu plus de 300 exposants provenant d'Afrique du sud et d'autres pays. L'un des éléments particulièrement intéressant à cette occasion a été le programme de développement des jeunes qui permet d'offrir aux jeunes de notre pays la possibilité de se familiariser directement avec la technologie aérospatiale.

En octobre 2010, l'Association spatiale de l'Afrique du sud a organisé sa première conférence. Il s'agit d'une initiative privée cherchant à regrouper les spécialistes de l'espace d'Afrique du sud. On veut sensibiliser davantage la société à tout ce qui a trait à ce domaine. Après la Conférence inaugurale, un chapitre de l'Association a été mis en place à l'Université du Cape. Ce chapitre d'étudiants a lancé deux fusées qui ont atteint une altitude de 5 100 pieds en décembre 2010.

Pour terminer, Monsieur le Président, je dirai que le Gouvernement de l'Afrique du sud reste déterminé à consacrer beaucoup d'efforts aux applications de la technologie spatiale dans l'intérêt de la société et de l'humanité dans son ensemble. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons le développement de la technologie spatiale dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité et que nous continuerons à appuyer les travaux du Comité sur cette question. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie l'Afrique du sud pour cette déclaration. Je vais maintenant donner la parole au représentant du Venezuela.

M. M. CASTILLO (République bolivarienne du Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Suite à ce qu'avait demandé l'Assemblée générale des Nations Unies relativement à la promotion de l'éducation et la participation citoyenne dans le domaine de la science et de la technologie spatiale, le Gouvernement national, par le biais de l'Agence bolivarienne pour les activités spatiales, a mis sur pied le Cours de télééducation, techniques de télédétection spatiale, en vue de l'analyse de l'ensemble géographique des domaines éducatifs, qui porte sur l'application de la technologie satellitaire aux projets socio-scientifiques et technologiques.

Son objectif est de former des enseignants du primaire et du secondaire s'occupant de l'enseignement et de la géographie ou de sujets connexes, de les former à l'utilisation d'images satellitaires en vue de l'analyse du milieu géographique, afin de leur permettre également de participer aux activités éducatives organisées dans ce domaine.

Le Cours est structuré en trois modules théoriques ou pratiques dans le cadre desquels on diffuse la connaissance de notions sur l'espace géographique, les principes de la télédétection spatiale, la gestion des catastrophes, les menaces, la vulnérabilité et la gestion des risques.

Ce type de formation est conçu sur la base d'un apprentissage dynamique qui permet d'accéder en ligne à l'information, à des photos, à des diagrammes, à des services vidéo ou audio, à des questionnaires à tension d'activités, à des questionnaires, à des forums, à des tchats et autres activités réalisables ainsi sur internet.

En outre, on facilite l'interaction entre les enseignants et c'est quelque chose qui fonctionne de façon indépendante du nombre d'usagers connectés. Le système est conçu de façon souple pour que l'on puisse incorporer de nouveaux outils d'apprentissage ou de nouvelles fonctions.

En 2010, on a pu former 39 enseignants qui eux-mêmes ont diffusé ce qu'ils venaient d'apprendre dans le centre d'éducation où ils travaillaient et il est important de souligner que ce programme de formation permet de renforcer mais pas de remplacer les cours qui peuvent être donnés sur place par des spécialistes de l'ABAE, lors de deux sessions de huit heures.

Pour ce qui est du deuxième semestre de 2011, l'ABAE prévoit de réaliser deux nouvelles séries d'activités de ce type. Pour promouvoir la science et la technologie spatiale dans le domaine universitaire et scientifique national, en 2010, l'ABAE, l'Agence bolivarienne d'activités spatiales, a participé aux Journées de recherche de la Faculté de génie de l'Université centrale du Venezuela, GIFI-2010, et au Journées de recherche de l'École d'études internationales de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université centrale du Venezuela.

À ces occasions, a été diffusée une information de base sur les possibilités de coopération internationale associée à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que l'origine, les objectifs, les fonctions et les caractéristiques des mesures prises par le Gouvernement dans ce domaine.

De plus, depuis 2009, l'Agence bolivarienne a mis en place des stations terrestres de contrôle du satellite Simon Bolivar et on y a présenté des conférences destinées aux différents niveaux d'enseignement, écoles secondaires, universités, etc., en vue de faire mieux connaître les avantages pouvant découlés de l'utilisation du satellite Simon Bolivar.

Lorsque l'on s'adresse en particulier aux jeunes enfants, on ajoute des activités de loisirs qui permettent d'utiliser un modèle réduit du satellite et on distribue des jouets, ou on réalise d'autres activités destinées aux enfants et qui sont associées à la question de l'espace.

En 2010, on a organisé 32 réunions de ce type avec 1 122 participants. De la même façon, au deuxième semestre 2011, l'Agence bolivarienne envisage de préparer des cours d'informatique à l'intention des populations voisines des stations terrestres.

À l'occasion du cinquantième anniversaire du premier vol spatial avec un être humain à bord, il s'agissait du russe Yuri Gagarine, et pour célébrer également les 50 ans du Comité, le Ministère du pouvoir populaire pour la science, la technologie, les industries connexes, en coordination avec l'Ambassade de la Fédération de Russie accréditée à notre pays, a organisé à Caracas, en avril 2011, une manifestation intitulée "Un espace pour la paix".

Cette activité comportait une exposition photographique, la projection de films et toute une série de conférences-débats ouvertes au public. On a pu ainsi faire comprendre aux enfants et aux jeunes les répercussions de ce premier vol spatial, ainsi que les résultats obtenus par le Gouvernement bolivarien relativement à l'utilisation de la science et la technologie spatiale en tant qu'outil fondamental d'inclusion sociale et de promotion du développement durable dans notre pays.

Pour ce qui a trait à l'utilisation du satellite Simon Bolivar pour favoriser l'atteinte des communautés marginalisées, l'Agence bolivarienne, en coordination avec les ministères de l'éducation et de la santé, a mis en œuvre un projet de télémédecine et de télééducation destiné aux communautés indigènes du secteur Antonio Riaz dans l'État de Delta Amacuro.

Fin 2009, on a assuré un lien satellitaire avec les écoles et les centres de soin. Un accès internet à des fins éducatives et médicales et on a installé et mis en place 32 centres d'informatique et de télématique. On a également installé des panneaux solaires sur place. Cela a permis de renforcer les systèmes photovoltaïques des écoles et on a pu également assurer la formation du personnel médical et des habitants du secteur.

On espère que ce programme pilote pourra voir son application étendue à d'autres régions.

Le satellite Simon Bolivar, pour sa part, est utilisé pour renforcer le réseau sismique national en coordination avec la Fondation vénézuélienne de recherche sismologique, FUNVI-6, afin d'augmenter la capacité de réponse et de gestion du gouvernement national face aux catastrophes naturelles.

En outre, dans le cadre de la construction du Centre de recherche et de développement de l'Agence bolivarienne, on a contribué à remettre en état trois institutions installées dans des zones éloignées du centre. Cela a permis de fournir à 1 000 personnes, dont 70% sont des enfants ou des adolescents suivant des cours dans des écoles normales, leur permet de disposer des services ainsi offerts et il y a également 20% d'adultes qui ont pu y être associés ainsi que 10% d'enseignants. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Venezuela pour sa déclaration. L'orateur suivant sur ma liste est le représentant du Nigeria. Le Nigeria a la parole.

Mme ALI-FADIORA (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. La délégation du Nigeria se félicite de la possibilité qui lui est donnée de s'exprimer sur ce point de l'ordre du jour.

L'Agence de recherche et de développement spatial nationale, par le biais du Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales en langue anglaise, et le Centre pour la formation aux sciences et aux techniques spatiales de l'Université de Obafemi Awolowo, ont fait beaucoup pour favoriser la participation du public et des étudiants à tous les niveaux d'éducation à ces activités de formation dans le domaine. L'idée est, bien sûr, de sensibiliser à l'importance et aux bénéficies que l'on peut tirer des technologies et de l'application des techniques spatiales et des sciences spatiales.

À cette fin, des efforts ont été lancés pour promouvoir les programmes de l'espace des Nations Unies au niveau de la région africaine, en particulier au niveau de la région anglophone de l'Afrique. Jusqu'à présent, 250 participants de 17 pays anglophones ont été formés à un niveau postgrade, 3^{e} cycle. En 2010, 27 participants de huit pays membres du Botswana, du Cameroun, du Kenya, du Nigeria, du Soudan, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de Zambie, ont obtenu un diplôme après neuf mois de formation à l'application des techniques spatiales et à la science spatiale.

Cela a permis de faire grandir le nombre de personnes ayant pu être formées à l'application des techniques spatiales dans toutes les facettes de cette nouvelle entreprise qu'est l'espace, formées au niveau régional.

En collaboration avec le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite et le Bureau des affaires spatiales, un cours de formation d'un mois sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites et sur les services de localisation a eu lieu en octobre 2010. Un total de 30 participants de neuf pays africains ont participé à cet atelier. En outre, le centre organisera un atelier de formation similaire, là encore sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites pour les responsables des agences de cartographie, qui portera sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellites à la cartographie en Afrique. Cet atelier fera fond sur l'expérience d'autres ateliers qui ont eu lieu au Nigeria en la matière, en relation du cadre de référence africain, la mise en place de stations de référence dans le domaine de la cartographie dans les pays membres, et contribuera également au renforcement du réseau d'échange d'informations au niveau des organisations chargées de la cartographie au niveau régional.

Plus de 5 000 étudiants et 300 enseignants de tous les États de la Fédération ont bénéficié de ces programmes de sensibilisation à l'espace.

Nous avons mis l'accent sur les écoles dans les différentes communautés avec une participation directe ou indirecte des organisations en bases communautaires, des institutions traditionnelles, des enfants, des parents, des enseignants, des autorités des différentes écoles et des autres acteurs de la société.

Le Centre a également fait beaucoup pour travailler au niveau communautaire en se rendant dans des écoles qui sont situées dans des endroits assez éloignés du pays.

L'incidence de ce programme, Monsieur le Président, a été renforcée par l'utilisation d'expériences d'activités concrètes et par la mise en place de camps de l'espace ou de clubs de l'espace pour encourager les enfants à participer activement à ces activités.

Nous avons également introduit des nouveautés pour accroître l'intérêt des étudiants et des enfants à l'exploration spatiale, des ateliers de formation à la robotique pour montrer quel était le comportement des astronautes dans l'espace. La Semaine mondiale de l'espace en 2010 a eu lieu également dans l'État du Niger. Elle a rassemblé 1 400 participants y compris les parents, les enfants, les étudiants, les écoliers de différentes parties du Nigeria. Ça a été une occasion pour le Centre de se rapprocher du public en organisant des manifestations médiatiques et des visites, en mobilisant les acteurs, les dirigeants au niveau communautaire, au niveau national dans le domaine de l'éducation.

Au cours de cette Semaine, la NASRDA, l'Agence de développement et de recherche spatiale au niveau national, de concert avec le Centre de formation régional en langue anglaise, ont organisé un séminaire sur le thème des mystères du cosmos. Celui-ci avait pour objectif l'opinion publique, les écoles de par le pays, en particulier les institutions du tertiaire. Des efforts ont été également engagés pour faire participer d'autres pays africains. L'objectif étant d'organiser d'autres ateliers à l'attention des écoles primaires et secondaires, et de manière plus générale, pour la collectivité.

À cette fin, des efforts ont été engagés pour mobiliser les pays membres dans lesquels des efforts de ce type ont déjà porté leurs fruits. Huit pays, à savoir le Botswana, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Liberia, la Namibie, l'Ouganda et la Zambie, qui ont nommé des membres qui représenteront leur pays au niveau du Conseil d'administration du Centre de formation en langue anglaise. Ça servira de plateforme à la coopération

avec les différents ministères, les différentes agences et les institutions dans ces pays.

Pour renforcer en outre la coopération et pour exploiter pleinement le renforcement des capacités engagées au niveau du Centre depuis sa création en 1998, la première conférence générale et l'inauguration de l'Association des anciens élèves du Centre a eu lieu en août 2010. 161 personnes y ont pris part.

L'objectif de cette conférence qui avait pour thème de favoriser le développement de l'espace et des technologies spatiales en Afrique, avait pour but de créer des débouchés pour les diplômés de ce centre et c'était également une manière pour eux de débattre des manières d'appliquer les techniques spatiales et de les mettre au service du développement socio-économique de l'Afrique.

L'objectif de cette conférence était de mettre en place un réseau de partage de l'information et de voir un petit peu comment il serait possible de contribuer au développement du Centre.

Le Conseil consultatif de la génération spatiale, en collaboration avec le Centre, a organisé un atelier de formation sur l'utilisation du Satellite Tool Kit, un logiciel de simulation et de modélisation pour procéder à des analyses sur air, mer et dans l'espace. 30 étudiants d'institutions tertiaires ont pris part à cet atelier.

Le Centre en langue anglaise contribue également à la mise en place d'institutions d'éducation à distance. Cela permettra au Centre d'entrer en contact avec des participants qui appartiennent à des ères géographiques plus importantes. Nous sommes conscients du fait que ça ne sera possible que si nous disposons de communications et d'une infrastructure de technologies de l'information et de la communication au niveau africain. À cet égard, la coopération et le soutien des États membres et des Nations Unies est très important. Je vous remercie, Monsieur le Président, c'est tout ce que j'avais à dire.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie la représentante du Nigeria pour sa déclaration. Je voudrais savoir s'il y a d'autres délégations désirant s'exprimer au titre de ce point de l'ordre du jour. Cela ne semble pas être le cas. Nous en avons donc terminé avec l'examen du point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société".

Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant commencer l'examen du point 15 de l'ordre du jour, "Questions diverses". Lors de notre réunion dans l'après-midi hier, le secrétariat vous a renvoyés au document suivant, le document A/AC.105/C.2/L.282 et les documents de séance 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Je suis saisi de propositions de délégations visant à examiner la question de la composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires un petit peu plus tard lors de cette session. Avec votre permission, je vous propose de ne commencer de traiter que des questions d'organisation. Les autres questions, au titre du point 15, seront examinées lorsque nous rouvrirons l'examen de ce point un petit peu plus tard au cours de cette session. J'espère que vous êtes d'accord.

Les questions d'organisation, Mesdames et Messieurs, au titre du point 15. Un petit peu plus tard cette année, le Sous-Comité scientifique et technique, il s'agit de l'organisation des travaux, le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique ont examiné la question de l'organisation des travaux et la question également des méthodes de travail, des décisions et des recommandations figurant dans les rapports de ces comités.

Je vous renvoie à ce qui est dit dans le document L.282, notamment la proposition visant à interrompre l'utilisation de transcriptions non éditées. Le Sous-Comité juridique, comme vous le savez, lors de sa cinquantième session cette année, a accepté la proposition qui figure dans ce document. Je vous renvoie au paragraphe 198 du rapport du Sous-Comité juridique, lors de sa cinquantième session. Si vous n'y voyez pas d'objections, je vais donner la parole à M. Imry Karbuzky qui est le Chef du Service de la gestion des conférences de l'ONUV et l'inviter à se prononcer sur cette proposition. M. Karbuzky, vous avez la parole.

M. I. KARBUZKY (Service de la gestion des conférences) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. C'est un plaisir pour moi que de prendre la parole. Je me félicite de cette proposition. Je remercie le Sous-Comité juridique et je remercie le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique qui joue le rôle de fer de lance, comme cela avait déjà été le cas en 1997 lorsque vous aviez renoncé au procès-verbal et vous aviez opté pour les transcriptions. Là encore, vous jouez un rôle de fer de lance au niveau du système des Nations Unies puisque vous renoncez à des procès papier. Cette proposition, vous vous en doutez, contribuerait également à une écologisation des processus au niveau de l'ONUV. Ça contribuerait également aux objectifs très ambitieux qu'a fixés dans ce domaine le Secrétaire général qui sont une priorité pour lui. En fait, vous vous rendrez compte que cette proposition n'a que des côtés positifs que

des plus. Elle utilise une technologie qui est déjà à disposition, les enregistrements numériques sont déjà en cours d'utilisation, donc ils sont réalisés à des fins d'archives. Nous disposons d'un outil de planification et d'organisation des réunions que nous utilisons à Vienne et qui est utilisé par les quatre autres villes sièges. Ce module d'enregistrement numérique serait intégré à cet outil. On utilise des technologies de pointe.

C'est vrai qu'il y a un petit investissement à réaliser au niveau des technologies de l'information et de la communication pour que cet outil soit à disposition, soit accessible par le biais du site web du Bureau des affaires spatiales, mais c'est un investissement qui, en fait, en vaut la chandelle étant donné que le retour de cet investissement serait déjà amorti d'ici l'année prochaine. Le retour sur investissement serait maximal.

Cette idée, comme je vous l'ai dit, pourrait servir d'exemple à d'autres organisations qui envisagent d'en faire de même et cela pourrait encourager également les organismes qui ne rédigent pas de rapports ou de procès-verbaux, ils pourraient recourir à cette solution. C'est une solution qui est plus rentable. Ils pourraient utiliser les enregistrements numériques à la lumière de votre expérience.

C'est une question qui avait été abordée dans le détail au niveau du Sous-Comité juridique. Je sais qu'il y a des questions qui ont été posées lors de cette session mais s'il y a des questions à ce stade, je serais prêt à y répondre.

Merci de bien vouloir examiner cette proposition. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci M. Karbuzky. Je voudrais savoir s'il y a des délégations désirant poser des questions à M. Karbuzky. Non.

Mesdames et Messieurs, nous allons donc nous prononcer sur la proposition figurant dans le document A/AC.105/C.2/L.282. S'il n'y a pas d'objections, j'en conclurai que cette proposition peut être adoptée. Pas d'objections dans la salle. *Il en est donc ainsi décidé.*

Mesdames et Messieurs les délégués, nous continuerons l'examen du point 15, "Questions diverses", jeudi matin si notre programme de travail le permet.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-huitième session (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous allons maintenant continuer et conclure l'examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-huitième session".

Avant de donner la parole aux délégations qui ont demandé la parole, je vais donner la parole à M. David Stevens qui est responsable du programme ONU-SPIDER et qui va faire le point sur le programme de travail qui est proposé pour la biennie 2012-2013 pour ONU-SPIDER, Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. S'il n'y a pas d'objections, je vais lui donner la parole. M. Stevens, allez-y.

M. D. STEVENS (UN-SPIDER) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Merci de me donner la possibilité de vous présenter le projet de programme de travail pour la biennie 2012-2013 pour le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, ONU-SPIDER. Celui-ci vous a été distribué et il figure dans le CRP.16, document de séance 16, cote exacte A/AC.105/2011/CRP.16.

Vous le savez, il y a eu accord au niveau du Comité lors de sa cinquantième session. Nous avions présenté à l'époque un projet de plan de travail au Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-huitième session en informant les délégués que nous présenterions lors de cette session un projet révisé de ce plan de travail en prenant en considération le niveau de ressources actuellement engagées au titre du programme par les États membres pour la biennie 2012-2013.

Nous avons effectivement demandé un financement aux 192 États membres par le biais de la note verbale CU.2011/70. Nous avons demandé que des contributions en liquide soient versées pour mettre en œuvre le programme de travail 2012-2013 et pour fournir et financer la participation des experts associés et des consultants qui sont nécessaires à la tenue des activités qui sont prévues.

Nous n'avons pas réussi à obtenir toutes les ressources nécessaires étant donné le rôle croissant des bureaux de soutien au niveau régional et étant donné le nombre croissant également des bureaux qui ont été proposés et de ceux qui sont déjà en place. Des révisions mineures ont été réalisées à la proposition initiale et nous espérons que nous serons en mesure de mener à bien ce projet final, le plan de travail pour la biennie 2012-2013.

Pour ce qui est des révisions à la version dont vous êtes saisis, il y a tout d'abord une forte coordination qui est prévue entre tous les bureaux de soutien de la plateforme ONU-SPIDER, notamment dans la fourniture d'un soutien

consultatif technique aux États membres, un programme plus ambitieux pour ce qui est du cadre Space Aid et un maintien du portail d'accès au savoir et aux connaissances.

Nous avons maintenu les mêmes objectifs que nous avions fixés dans le cadre du Cadre stratégique du programme pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la biennie 2012-2013 qui prévoit un nombre croissant de pays qui demanderaient, qui recevraient une assistance technique consultative sur une base continue et systématique à des fins d'utilisation de solutions spatiales dans la gestion des catastrophes naturelles et dans l'application des activités de réduction des risques, 25 pays ainsi qu'un nombre croissant de communautés donnent des réponses aux situations d'urgence utilisant l'information à base spatiale.

Nous maintiendrons l'ampleur de notre programme mais nous ne pouvons pas non plus nier que si nous recevons ces ressources, nous serons en mesure d'apporter le soutien aux pays qui l'ont demandé. Nous encourageons les États membres à nous fournir cette assistance. Je vous remercie de votre attention.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie M. Stevens. Je vais maintenant donner la parole aux délégations ayant demandé la parole au titre du point 7. Le premier orateur sur ma liste est le représentant du Venezuela.

M. R. BECERRA (République bolivarienne du Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. La délégation vénézuélienne, Monsieur le Président est consciente de la problématique actuelle à laquelle sont confrontées les activités spatiales des différents États. Nous sommes conscients également de l'intérêt que suscitent ces questions au niveau du Sous-Comité scientifique et technique. Le Sous-Comité scientifique et technique veut surmonter ces difficultés et veut proposer des mesures pour garantir l'utilisation durable et sûre de l'espace extra-atmosphérique et de mettre cette utilisation au service de l'humanité, et ce par le biais du traitement de la question de la viabilité à long terme des activités spatiales.

Ma délégation tient à préciser sa position sur la question, la question de la viabilité à long terme des activités spatiales. L'examen de cette question de la viabilité à long terme des activités spatiales ne doit pas servir de justification pour les pays qui traditionnellement utilisent cette ressource et ce sans contrôle ni restriction, qui ont mené à la problématique à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Pour que ces pays ne mettent en place une série de limitations, de restrictions et de mesures de contrôle pour des pays qui aspirent, et c'est tout à fait légitime, à l'utilisation de cette technologie comme un mécanisme de consolidation des améliorations à apporter au niveau de vie de leurs populations.

Ça ne doit pas être non plus un espace dans lequel on privilégiera les intérêts commerciaux au détriment des intérêts des peuples. Cette initiative doit être conforme aux principes juridiques qui réglementent les activités des États dans l'espace extra-atmosphérique. L'idée est, bien sûr, de ne pas permettre la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Afin d'arriver à un consensus sur la question dans lequel se retrouveront les États, un consensus qui doit bien sûr être conforme au principe d'accès et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, sur un pied d'égalité, en faveur de tous les États et sans discrimination. Si ce principe n'est pas pris en compte, je ne pense pas qu'il sera possible de garantir le succès du traitement de cette question, de ces travaux.

Ma délégation est également convaincue qu'il faut écouter, pour ce faire, la société civile ainsi que d'autres groupes sociaux dans les tables-rondes qui seront organisées sur les différentes questions qui sont liées à cette problématique et qui devront être traitées.

Ceci étant dit et étant donné l'incidence que cette question peut avoir sur les activités spatiales au niveau planétaire, nous tenons à réitérer, à répéter, que les décisions en la matière incombent ou relèvent de la responsabilité directe des États, décision en la matière concernant la réglementation en la matière, une responsabilité à laquelle les États ne peuvent pas renoncer et ne peuvent pas déléguer à qui que ce soit étant donné que nous sommes dans un contexte intergouvernemental, interétatique et c'est un élément qu'on ne peut pas oublier.

Étant donné que l'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité, les États en représentation de leur peuple, de leur population, doivent ou devront veiller à ce qu'on ne va pas privilégier des intérêts commerciaux et qu'on ignore ou qu'on sacrifie l'intérêt social sur l'hôtel du mercantilisme, pour ainsi dire.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, maintenant, ma délégation est d'avis que pour garantir, pour atteindre cet objectif qui est la viabilité des activités spatiales, nous devons assurer la promotion de normes juridiquement contraignantes ou de principes juridiquement contraignants, étant donné que le cadre juridique

existant s'est avéré être insuffisant pour garantir la viabilité à long terme des activités spatiales.

Nous sommes, en outre, Monsieur le Président, très préoccupés par le fait que le document de travail qui nous a été présenté pour la question ne traite pas directement de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace et l'incidence directe que cela peut avoir sur l'utilisation sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, pour ce qui est maintenant de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, ma délégation accorde une importance toute particulière au Cadre de sûreté relatif aux applications de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, une attention toute particulière au plan d'action, également proposé par le groupe de travail sur la question ainsi qu'aux activités menées à bien au cours de la quarante-huitième session.

Ma délégation tient, en ce sens, à faire les observations suivantes. Tout d'abord, nous tenons à rappeler l'engagement pris lors de la quarante-septième session du Sous-Comité, à savoir que les objectifs du plan d'action doivent être conformes au droit international, conformes à la Charte des Nations Unies et aux traités des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.

Enfin, dernier élément mais pas pour autant moins important, tout le travail supplémentaire qui pourrait découler de cette initiative devra garantir la participation de tous les États membres et devra faire l'objet ensuite d'une approbation au niveau du Sous-Comité.

J'espère que le secrétariat prend note de ce que nous sommes en train de dire. Nous pensons que c'est très très important.

Ma délégation se félicite des conclusions du Colloque ayant eu lieu lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique notamment dans le cadre du groupe de travail sur la question. Ce plan d'action a pour objectif la promotion de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. On ne peut pas autoriser la prolifération de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique et notamment en orbite terrestre. Ce n'est pas possible et il faut, avant de le faire, être en mesure de quantifier les effets que ceux-ci peuvent avoir sur l'homme et sur l'environnement.

En outre, je vous rappelle qu'il n'existe pas de cadre juridique qui détermine clairement qui est responsable et un cadre qui fournisse les outils technico-juridiques nous permettant de faire face à toute situation d'urgence qui pourrait résulter de pratiques qui ne sont pas conformes aux normes de sûreté en la matière. Il est clair que le Cadre de sûreté relatif à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique actuel est insuffisant.

Nous sommes conscients qu'il est peut-être nécessaire d'utiliser des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique pour garantir la viabilité de certaines missions interplanétaires. Cependant, nous devrons approfondir les recherches liées à l'optimisation de l'utilisation d'autres solutions de production d'énergie qui sont plus sûres et qui ont fait leurs preuves.

Sur cette question, ma délégation a pris note de l'intérêt de certaines délégations de fixer comme principe le suivant, à savoir que l'avenir des activités dans l'espace extra-atmosphérique dépend des sources d'énergie nucléaires, délégations qui mettent l'accent sur l'utilisation des orbites terrestres. Nous sommes convaincus, en ce qui nous concerne, que pour satisfaire aux besoins fondamentaux de nos populations, si l'idée est de fournir des services de télécommunication y compris la mise en place de programmes de télémédecine, de télééducation, si l'idée de leur fournir, d'utiliser ces technologies à des fins d'observation de la Terre pour mener à bien des activités scientifiques et des activités de recherche, nous disposons aujourd'hui d'une énergie solaire qui sera à disposition demain. À moins, bien sûr, que cette application n'ait pas pour objectif des utilisations pacifiques mais bien plutôt les utilisations militaires qui justifient l'utilisation des sources d'énergie nucléaires pour leur viabilité en orbite terrestre.

En guise de conclusion, ma délégation est d'avis que l'utilisation des sources d'énergie nucléaires en orbite terrestre est très dangereuse et notamment à la lumière des erreurs observées et des éventuelles collisions qui supposent une menace pour l'humanité et l'environnement sur notre planète. Par conséquent, nous considérons que l'utilisation des réacteurs nucléaires ou de toute autre source d'énergie nucléaire en orbite terrestre est tout simplement inadmissible. Toute activité menée à bien dans l'espace doit faire fond sur les principes de protection de la vie et du maintien de la paix.

Par conséquent, nous devons approfondir les recherches liées à l'optimisation de l'utilisation de cette énergie et il est, à cet égard, fondamental de promouvoir le processus d'élaboration de principes internationaux juridiquement contraignants qui permettront de réglementer l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, et pour ce faire,

de renforcer les liens existant entre ce Sous-Comité et le Sous-Comité des questions juridiques.

Monsieur le Président, avant de passer à la question des débris spatiaux, ma délégation tient à souligner que le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela avait demandé lorsque nous étions en train de plancher sur le satellite VENESAT-1, le satellite Simon Bolivar, nous avions demandé à disposer de suffisamment de combustible pour réaliser les manœuvres qui nous permettraient de retirer le satellite de sa position orbitale en fin de vie utile pour éviter que cette plateforme ne devienne un débris spatial.

La délégation de la République bolivarienne du Venezuela se félicite de l'adoption des Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux, leur adoption par l'Assemblée générale par le biais de la résolution 62/217. Cependant, nous pensons que ce n'est qu'une étape du processus technico-juridique, qu'une des étapes que les États devront franchir pour éliminer ces déchets. Nous espérons que le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales prendra en considération ces principes.

Dans sa résolution 64/86, l'Assemblée générale a jugé indispensable que des États membres accordent davantage d'attention au problème de la collision entre les objets spatiaux, y compris ceux qui utilisent des sources d'énergie nucléaires, les collisions entre ces objets spatiaux et les débris spatiaux. Elle a demandé de poursuivre les recherches nationales à propos de cette question, d'améliorer la technologie en vue de la supervision des débris spatiaux et de diffuser l'information relative à cette question. Elle a également envisagé que, dans la mesure du possible, il serait bon de fournir une information à ce sujet au Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS. C'est la raison pour laquelle le Sous-Comité, à l'occasion de sa quarante-sixième session a décidé de poursuivre les recherches à ce sujet étant entendu que les États membres mettraient à la disposition de tous les résultats de leurs recherches. C'est ce qui figure dans le document A/AC.105/933.

Je voudrais vous rappeler ce qui s'est passé lors de la dernière session du Sous-Comité. Il y a des renseignements qui ont été fournis par l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Myanmar, la Pologne et la Thaïlande. Mais on a noté qu'aucune information n'était fournie par des États qui depuis des décennies génèrent des déchets spatiaux, y compris des déchets dérivant d'objets utilisant des sources d'énergie nucléaires. Ce groupe de pays s'occupe en fait, théoriquement, de la viabilité des objets spatiaux et je pense qu'il y a des solutions à envisager pour ce qui est des problèmes actuels. Il serait bien que l'on puisse en trouver une.

Cela tient au fait que l'on n'a pas d'exigences clairement exprimées puisqu'on utilise des phrases du type "dans la mesure du possible", on n'a pas de formule contraignante ce qui permet aux pays qui traditionnellement utilisent les ressources technologiques sans se soumettre à aucun contrôle alors qu'ils exigent d'imposer des restrictions aux autres États, qui ont légitimement le droit d'aspirer à l'utilisation de la technologie comme mécanisme permettant d'améliorer la condition de vie de leur peuple.

C'est la raison pour laquelle notre délégation est d'avis, et nous ne nous lasserons jamais de répéter, qu'il faut continuer d'améliorer et de perfectionner le guide existant pour la réduction des débris spatiaux et notre délégation juge indispensable que le Sous-Comité renforce son interaction avec le Sous-Comité juridique, l'objectif étant de promouvoir l'élaboration de normes internationales contraignantes portant sur ces questions. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Venezuela pour son discours de 18 minutes. Je demanderai aux délégations de bien vouloir concentrer leurs déclarations et de respecter la règle de 10 minutes que nous avons déjà recommandée.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste sera le représentant du Mexique.

M. F. ROMERO VÁZQUEZ (Mexique) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. La délégation du Mexique est heureuse de vous voir occuper à nouveau la Présidence du Comité. Nous espérons que votre expérience et votre dévouement nous permettront d'assurer la réussite de la présente session. Vous pouvez compter sur l'appui de ma délégation pour y parvenir.

Ma délégation voudrait se féliciter des excellentes dispositions prises par la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Othman, ainsi que toute l'équipe de ses collaborateurs. Nous les remercions pour le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année pour appuyer le Comité, les deux Sous-Comités ainsi que la plateforme SPIDER.

Je voudrais, au nom du Mexique, présenter nos condoléances et notre solidarité aux peuples et gouvernements du Brésil, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, des États-Unis et d'autres pays pour les pertes de vies humaines et les grands dégâts que les catastrophes naturelles ont infligé à leurs pays.

Ces catastrophes montrent combien il est important de renforcer l'utilisation de la technologie spatiale pour la gestion des catastrophes.

Ma délégation voudrait dire qu'elle souscrit à la déclaration qui a été faite par la délégation de la Colombie au nom du GRULAC. Ma délégation apprécie également le rapport du Sous-Comité des affaires scientifiques et techniques à propos du travail réalisé à l'occasion de la quarante-huitième session et nous exprimons notre appui aux décisions et recommandations qui y sont mentionnées.

Monsieur le Président, ma délégation se félicite des progrès réalisés pendant la session du Sous-Comité en ce qui concerne la question de la viabilité à long terme des activités dans l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes également heureux de la création d'un groupe de travail portant sur cette question. Nous voudrions féliciter M. Peter Martinez de l'Afrique du sud qui a présidé ce groupe de travail.

Nous voudrions dire combien nous apprécions également le document de travail A/AC.105/C.1/L.307/Rev.1 au sujet du mandat et des méthodes de travail du groupe de travail préparé par le président de ce groupe et qui inclut les commentaires des délégations participant aux consultations officieuses. La délégation du Mexique a participé activement aux discussions à ce sujet pendant la session et également en utilisant d'autres notes de travail.

Le Sous-Comité est parvenu à un accord permettant aux États de faire des commentaires sur le document et il était entendu également que ceci pourrait être présenté pendant la session actuelle du COPUOS et que le groupe de travail pourrait commencer ses travaux dans la période intersessionnelle, entre la session du Sous-Comité et la session du COPUOS. Nous sommes convaincus que le Comité parviendra à un accord sur ce sujet en se basant sur le document A/AC.105/C.1/L.307/Rev.1.

Notamment, le secrétariat doit envoyer une note verbale invitant les États à nommer des experts qui participeront aux quatre groupes d'experts pour l'examen des groupes de questions incluses dans la section du texte officieux du document A/AC.105/C.1./L.307/Rev.1. Le Mexique a déjà choisi les experts qu'il enverra à cette occasion.

Notre délégation appuie les activités proposées par M. Takao Doi, expert en applications spatiales, durant la session passée. Ma délégation appuie également les autres activités du Bureau des Nations Unies pour les affaires de l'espace extra-atmosphérique, à propos desquelles nous sommes informés durant la présente session.

Ma délégation voudrait signaler qu'elle apprécie particulièrement les activités du Bureau concernant l'éducation en général ainsi que le Programme UN-SPIDER.

En ce qui concerne le Centre régional d'enseignement de la science et de la technologie pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ma délégation voudrait signaler qu'en 2010 et 2011, le Centre a continué d'organiser des cours de longue durée sur la télédétection et les systèmes d'information géographique dans ses campus du Brésil et du Mexique et a organisé également différents ateliers de plus courte durée.

À l'heure actuelle, dans les deux campus, on cherche à renforcer les programmes d'éducation en télédétection et en ce qui concerne les systèmes d'information géographique. Cela se fait en collaboration avec des universités du Brésil, du Mexique et d'autres pays d'Amérique latine.

Le Centre voudrait également inclure dans le programme d'études la question des systèmes de satellites de navigation mondiale élaborés par le Bureau en collaboration avec le Comité international sur les GNSS. De la même façon, nous espérons que d'ici peu, dans les deux campus, on pourra avoir des programmes d'études portant sur le droit spatial. On a également différentes activités qui sont réalisées et qui portent sur les GNSS.

En ce qui concerne la plateforme d'information des Nations Unies, l'information obtenue à partir de l'espace en vue de la gestion des catastrophes et la réaction face aux situations d'urgence, SPIDER, notre délégation apprécie le travail réalisé par le Bureau ainsi que ce qui est fait par les bureaux de SPIDER à Bonn et à Bienne. Nous nous félicitons qu'aient été lancées les activités de SPIDER à Beijing.

Les bureaux régionaux ont beaucoup à apporter et il y aura bientôt le bureau en Amérique latine et les activités seront appuyées par le Mexique.

Il ne fait aucun doute que l'aide que SPIDER apporte à la prévention des catastrophes et à la réaction face à celles-ci est très importante pour réduire les effets de ces catastrophes, notamment en ce qui concerne les pays en développement.

Monsieur le Président, pour ce qui a trait à la question des objets rapprochés de la Terre, notre délégation appuie avec plaisir la recommandation du groupe de travail sur ces objets et l'accord de la Commission des affaires scientifiques et techniques en ce qui concerne le projet de rapport préliminaire sur un projet de protocole de réponse aux mesures que les gouvernements pourraient prendre lorsqu'est détecté un astéroïde risquant de toucher la Terre. Nous pensons que les gouvernements

pourront s'entendre sur les réactions à adopter au cas où une telle possibilité se présenterait.

Le troisième élément est, bien entendu, la possibilité d'autoriser qu'une mission soit entreprise afin d'éviter un tel impact. Nous pensons que par le biais de la coopération internationale, le réseau d'information de renforcer les mécanismes existants pour découvrir de nouveaux astéroïdes, pour déterminer le risque d'impact sur la Terre et créer des modèles qui puissent servir pour estimer les dégâts qui pourraient en résulter.

La coopération internationale est également indispensable pour la mise en place et le fonctionnement du groupe de planification de missions et opérations. Comme nous l'avons déjà dit, la délégation du Mexique remercie le Bureau pour sa participation à la VI^{e} Conférence spatiale des Amériques qui a eu lieu à Pachuca du 15 au 19 novembre 2010.

Monsieur le Président, en ce qui concerne cette même question, comme nous l'avons dit durant la session du Sous-Comité des affaires scientifiques et techniques, la délégation du Mexique répète qu'elle accorde une grande importance à la promotion du grand télescope millimétrique pour ce qui est de la recherche astronomique de pointe et les possibilités de l'utiliser dans le cadre d'un dispositif de surveillance pour un programme international de protection. Merci, Monsieur le Président.

[L'interprète signale que là encore le texte a été lu à une vitesse absolument extraordinaire. Il est impossible de faire une interprétation réfléchie et consciente avec participation du cerveau dans de telles conditions.]

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Nous allons maintenant entendre la délégation du Nigeria.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président. La délégation du Nigeria vous remercie de lui donner cette possibilité de prendre la parole à propos du point 10 de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, ma délégation, comme d'autres délégations l'ont fait auparavant, voudrait présenter ses condoléances aux États membres et aux citoyens qui ont été exposés à des situations extrêmement difficiles suite aux catastrophes naturelles qui les ont frappés. Je pense en particulier au Brésil, à la Chine, à l'Indonésie, au Japon, à la Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.

Monsieur le Président, le reste de ma déclaration portera sur quatre questions principales : la viabilité à long terme des activités dans l'espace extra-atmosphérique, les sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, les vols humains et UN-SPIDER.

D'abord, je voudrais parler de la célébration du cinquantième anniversaire du COPUOS, et je voudrais rappeler une décision importante qui avait été prise par cet organisme à sa quarante-septième session en 2004. En effet, à ce moment-là, dans notre sagesse collective, nous avons invité le Président sortant de la Commission des affaires scientifiques et techniques, M. Karl Doetsch du Canada, à prendre la parole devant le Comité. Si vous étiez là, vous avez certainement de concert avec nous tous, participé à l'ovation qui a été donnée à M. Vladimir Kopal de la République tchèque, Président sortant du Sous-Comité des affaires juridiques. Nous voulions lui rendre hommage pour tout le travail qui avait été réalisé par le Sous-Comité depuis que ce mandat lui avait été donné par l'Assemblée générale en 1959.

Nous avons alors invité Karl Doetsch à prendre le relai de M. Kopal et à montrer la marche à suivre pour le COPUOS. C'est ce qu'il a fait très bien à la quarante-huitième session du COPUOS lorsqu'il a présenté un exposé sur les aspects scientifiques et techniques des travaux du Comité et le chemin qui s'ouvre devant nous.

Après de longs débats que j'ai personnellement essayé de faire sortir de ma mémoire, le Comité s'est entendu par consensus en 2005, sur le fait qu'il était important d'examiner l'évolution des activités spatiales et de déterminer comment le Comité pourrait élaborer un plan à long terme pour améliorer la coopération internationale en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Je voulais vous donner simplement un résumé de la façon dont notre organisme est arrivé à ce point de l'ordre du jour, la viabilité à long terme des activités de l'espace extra-atmosphérique. Je pense que maintenant on peut en effet être fiers de ce que nous avons fait. Mais surtout, je pense que nous devons beaucoup à Gérard Brachet de la France qui a présidé le Comité de juin 2006 à juin 2008, nous devons le remercier d'avoir donné suite aux décisions qui avaient été prises en 2005.

Pour ma délégation, ce dernier point de l'ordre du jour constitue un sujet très important et c'est quelque chose qui, en effet, revêt une très grande importance pour l'humanité dans son ensemble. Nous devons utiliser au mieux toutes les ressources dont nous disposons au plan national et collectif.

Ma délégation considère que c'est là quelque chose d'extrêmement important et ce pour de nombreuses raisons. D'abord, à peine deux ans après avoir acquis notre indépendance politique de

royaume uni en 1960, c'est-à-dire en octobre 1962, le Nigeria a salué l'arrivée sur son sol du plus grand rocher venant de Mars sur la planète, lorsque des pierres martiennes sont parvenues au village de Zagami dans l'État de Casino au Nigeria. Malgré les biens spatiaux de plus en plus nombreux aujourd'hui, la plupart des pays, y compris le Nigeria, ne disposent d'aucun mécanisme permettant de protéger ces biens contre les risques de collision dans l'espace surpeuplé tel qu'il est.

C'est quelque chose de très important pour ce qui a trait à la réussite et à la viabilité des efforts spatiaux que nous entreprenons tous. C'est avec gratitude qu'en janvier et mars de l'année dernière, le Nigeria a reçu l'aide du commandement conjoint des opérations spatiales des États-Unis, lorsque le satellite NigeriaSat-1 risquait d'entrer en collision avec le débris spatial 28955 le 3 janvier 2010, et ensuite avec le débris spatial 01716 le 8 mars 2010.

Toutes ces situations ainsi que l'exposition également au risque de collision avec des objets géocroiseurs, créent de gros problèmes qui touchent aussi bien les êtres humains que les objets ainsi menacés. Ma délégation appuie donc pleinement l'introduction de ce nouveau point à l'ordre du jour.

Monsieur le Président, la délégation du Nigeria collabore avec d'autres délégations pour assurer de notre appui le Président du groupe de travail, M. Peter Martinez. Aujourd'hui, c'est par consensus que l'on est en train de mettre au point les mandats et méthodes de travail du groupe de travail.

Nous demandons à toutes les délégations de faire de leur mieux quand nous examinons les différents documents, les différentes propositions qui nous sont soumis lors des consultations informelles. Nous sommes ici pour jouer un rôle fondamental dans les travaux du COPUOS, non seulement en examinant les questions que nous pouvons observer individuellement et collectivement, mais ce qui est plus important, en travaillant de concert pour assurer la viabilité à long terme des activités spatiales dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité.

Monsieur le Président, la délégation du Nigeria félicite le Président du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaires, M. Harbisson du Royaume-Uni, et l'ensemble du groupe de travail pour le travail qu'ils ont réalisé. En tant que membre de ce groupe de travail, le Nigeria a contribué à l'élaboration du Cadre de sécurité pour l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique.

Le Nigeria est particulièrement satisfait de la tenue de l'Atelier organisé par le groupe de travail en février 2011. Celui-ci a offert aux États membres la possibilité de faire part au groupe de travail ainsi qu'au COPUOS et à ses Sous-Comités, des efforts réalisés au niveau national pour appliquer le cadre de sûreté et les raisons pour lesquelles était utilisée l'énergie nucléaire dans le cadre de certaines missions spatiales. Le Nigeria appuie les travaux de ce groupe de travail et continuera à contribuer à ses débats.

Monsieur le Président, nous célébrons maintenant le cinquantième anniversaire du premier vol humain, et je voudrais rappeler au nom de ma délégation le rôle que le Nigeria a joué le 20 février 1962 pour appuyer le premier vol de cette nature réalisé par les États-Unis avec l'astronaute John Glenn. Je voudrais vous montrer quelques images de cela.

L'astronaute John Glen avait utilisé le vaisseau spatial n°13 qui portait le nom de Friendship-7, Amitié-7. Pour suivre la trajectoire de celui-ci, les États-Unis avaient construit la Station d'observation 5, près de Cano au Nigeria. C'est celle que vous voyez sur la photo qui nous a été montrée tout à l'heure. On a pu assurer la communication entre les différentes stations et la station d'observation nigérienne a joué son rôle après celle qui couvrait la zone des Îles Canaries.

UNISPACE III et l'Assemblée générale des Nations Unies ont souligné l'importance de ce type de vol. C'est ce à quoi correspond maintenant la Station spatiale internationale. On a dit qu'il s'agissait là de quelque chose qui servait les intérêts de l'ensemble de l'humanité.

Aujourd'hui, il y a des expériences qui sont en cours dans les laboratoires de la Station spatiale internationale qui permettent de réaliser des découvertes importantes en médecine, en ce qui concerne de nouveaux matériaux et tout cela est très important pour l'humanité.

Ma délégation voudrait également féliciter le Bureau des affaires spatiales et plus particulièrement l'astronaute Takao Doi, l'expert des Nations Unies sur les applications spatiales, pour les efforts qu'ils ont faits pour concrétiser les recommandations d'UNISPACE III, pour en faire des activités axées sur l'action. M. Doi lui-même a séjourné dans la Station spatiale internationale et lui-même et ses collègues ont élaboré un programme que l'on appelle l'Initiative humaine de technologies spatiales. Ce programme cherche à encourager la participation de tous les pays et dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité et la participation de tous les pays aux activités révolutionnaires scientifiques et technologiques qui ont eu lieu dans le contexte spatial notamment au sein de la Station spatiale internationale.

Nous savons tous que les possibilités de participer en tant qu'astronaute à la Station spatiale internationale seront limitées pour les pays qui ne sont pas directement partenaires de cette station. Mais le programme HSTI est utile pour les pays non partenaires et il permet de faire bénéficier davantage de gens du monde des avantages qui résultent de ce programme.

Ma délégation voudrait en profiter pour remercier tous les partenaires de la Station spatiale internationale qui ont assuré de leur appui le programme HSTI. Nous encourageons tous ceux qui sont intéressés à profiter de cette occasion unique car c'est bien ce que nous ferons nous-mêmes.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement d'UN-SPIDER, la plateforme des Nations Unies des données spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. Rappelons que, dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies était convenue de créer la plateforme des Nations Unies qui devait constituer un nouveau programme des Nations Unies ayant pour mission, comme défini dans ce document, qu'il s'agissait de faire en sorte que tous les pays et les organisations internationales et régionales aient accès à tous les types d'information d'origine spatiale pour appuyer l'ensemble du cycle de gestion des catastrophes et puissent développer leurs capacités de le faire.

En souscrivant à cette résolution à l'unanimité, l'Assemblée générale, préoccupée par les conséquences que peuvent avoir les catastrophes naturelles qui détruisent les vies humaines ou les biens matériels, qui déplacent les gens et qui entraînent un terrible préjudice pour les sociétés de l'ensemble du monde, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. L'Assemblée générale a signalé également, à cette occasion, que les catastrophes troublent, portent préjudice et même annulent les effets des efforts entrepris aujourd'hui et à l'avenir en matière de développement dans de nombreuses parties du monde, notamment dans les pays en développement.

Le 14 décembre 2006, tous nos pays se sont dits extrêmement convaincus de la nécessité urgente de renforcer la coordination au niveau mondial pour réduire les répercussions des catastrophes. C'est ainsi que nous avons, à l'unanimité, appuyé la création du Programme SPIDER.

Entre 2006 et 2009, nombre de nos pays ont accordé leur appui à ce Programme SPIDER. Mais maintenant, les choses ne se passent plus tout à fait ainsi. Les dirigeants de SPIDER au Bureau des affaires spatiales, ont des difficultés financières et nous attendons de leur part un miracle ? Est-ce que les temps ont changé ? Est-ce qu'il n'y a plus de catastrophes maintenant ? Personne ici ne peut prédire quand, où, il y aura une catastrophe, quelle en sera la nature, quelle sera son ampleur, sa gravité et quelles seront ses répercussions à long terme. Personnellement, je pense que c'est quelque chose dont il faut bien prendre conscience.

Monsieur le Président, la délégation du Nigeria lance un appel qui s'adresse à tous y compris à ceux qui appuient actuellement UN-SPIDER, ou bien ceux qui réduisent leurs contributions financières à SPIDER, ou ceux qui n'ont jamais appuyé la réalisation de ce programme, en leur demandant de repenser leur attitude en se décidant à appuyer SPIDER, car il n'est pas trop tard pour le faire.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, merci de votre attention.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le délégué du Nigeria pour cette déclaration. Il y a encore deux déclarations qui sont prévues au titre du point 7 de l'ordre du jour. Je voudrais que nous les entendions maintenant. Je vais demander à ceux qui vont nous présenter des exposés techniques de se limiter à une durée de 15 minutes. Il s'agira de présenter les transparents les plus importants. Cela sera ainsi plus efficace.

Je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Allemagne.

Mme A. FROEHLICH (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je serai très brève et je vais rebondir sur ce qui a été dit par notre collègue nigérian concernant l'ONU-SPIDER.

Vous vous en souviendrez, l'Allemagne, le Bureau des affaires spatiales et d'autres délégations ont travaillé pour que l'ONU-SPIDER devienne un programme du Bureau des affaires spatiales et dispose de bureaux à Bonn et à Beijing. L'idée est de mettre cette plateforme à la disposition de tous les pays, y compris les pays en développement comme ça a été dit d'ailleurs et très bien expliqué par le délégué du Nigeria.

L'ONU-SPIDER a pour but d'utiliser de manière stratégique les techniques spatiales pour éviter qu'il y ait des dégâts et l'idée est de faire face aux catastrophes naturelles. L'ONU-SPIDER a permis de réduire les dégâts en vies humaines et les dégâts économiques. Comme vous le savez, le fonctionnement et le succès de l'ONU-SPIDER sont dus, bien sûr, à l'engagement de tous mais également à l'engagement de l'Allemagne. J'ai participé moi-même à la mise en place de ce

programme en 2006, et l'Allemagne se félicite du succès et de la reconnaissance dont bénéficie aujourd'hui l'ONU-SPIDER.

Nous nous félicitons également du fait que l'ONU-SPIDER ait toujours bénéficié de l'appui et du soutien des États membres, il a toujours été salué. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avis que les États membres du CUPEA devraient essayer de voir comment l'ONU-SPIDER pourra être utilisé à l'avenir. Comment nous pourrons garantir sa viabilité. Comment nous pourrons veiller à ce que celui-ci soit particulièrement au service des pays en développement qui sont ceux qui sont particulièrement affectés par les catastrophes naturelles. Cela a été dit très clairement. Je vous ai distribué, lorsque nous avons fait une intervention au titre du "Débat général", lorsque notre Ambassadeur a fait une intervention, il vous a distribué la lettre du Secrétaire d'État allemand là-dessus.

Nous pensons que des contributions volontaires devraient être obtenues auprès des pays membres et d'autres sources de manière à pouvoir financer ce projet.

Cependant, nous pensons que sa viabilité ne pourra pas être garantie si nous ne disposons pas des contributions au titre du budget ordinaire. Nous ne sommes pas en train de demander une augmentation du budget ordinaire du budget, mais bien plutôt un changement des priorités, un changement des priorités au niveau du budget ordinaire des Nations Unies. Nous voudrions que ce Comité se prononce clairement sur la question.

L'Allemagne serait reconnaissante au CUPEA de produire un rapport d'ici la prochaine réunion sur les moyens de garantir la viabilité de ce programme. Parce que, comme ça a été dit dans la réunion de fond, nous devrions avoir une idée plus précise de la situation financière de l'ONU-SPIDER. Donc, qu'il y ait plus de transparence. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie, Madame, pour votre déclaration. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de l'Indonésie, M. Suprojo.

M. C. S. SUPROJO (Indonésie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, l'Indonésie est d'avis que l'application du Programme des Nations Unies pour l'application des techniques spatiales en 2010 a renforcé les capacités techniques des participants à celui-ci.

À cet égard, l'Indonésie tient à exprimer sa reconnaissance à ceux qui ont contribué à l'application de ce programme, à tous les acteurs qui ont participé.

Nous encourageons l'élargissement du nombre de participants émanant de pays en développement. À cet égard, nous appuierons tout effort visant à accroître les ressources financières, les mécanismes novateurs de financement, en plus, bien sûr, d'une augmentation des contributions volontaires émanant des États membres.

L'Indonésie tient à réitérer l'importance du flux d'informations scientifiques, un flux qui doit être sans entrave et un échange des données, en particulier pour les pays en développement.

À cet égard, nous proposons la dissémination des résultats des différents ateliers par le biais des sites web. En outre, les conclusions ou les résultats des ateliers doivent également être présentés dans les sessions à huis clos du CUPEA.

La délégation indonésienne est également convaincue du fait que le partage des conclusions portera des fruits, notamment pour ceux qui n'ont pas la possibilité de participer à ces ateliers.

Pour ce qui est maintenant des questions de télédétection et de l'observation de la Terre, nous tenons à répéter que la technologie de la télédétection peut profiter à tous les pays. C'est la raison pour laquelle nous appuyons l'élargissement de la coopération dans le domaine de la télédétection, élargissement de la coopération entre les États membres et les organisations internationales, et également un accès équitable aux données et à l'information pour tous les pays, dans le cadre de prix et de dépenses qui sont raisonnables.

L'Indonésie tient à vous informer également qu'elle organise un cours de formation pour les pays en développement aux techniques de télédétection. Des pays comme l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Cambodge, le Myanmar, le Pakistan, la Papouasie Nouvelle Guinée et le Sri Lanka y ont participé. Nous nous félicitons de la coopération triangulaire qui nous a permis d'organiser cet atelier de formation avec d'autres pays et avec d'autres organisations internationales.

Dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies contre le changement climatique qui s'est tenue à Bali, l'Indonésie s'est engagée à réduire ses émissions de carbone dans le domaine de la foresterie par le biais du mécanisme RED, de réduction des émissions émanant du déboisement et de la dégradation des forêts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en coopération avec la Norvège.

Nous collaborons également avec l'Australie dans le cadre du programme INCAS, en utilisant

des données LANDSAT et avec le Japon, et nous utilisons pour ce faire des données ALOS-PALSAR.

Pour ce qui est maintenant des débris spatiaux. Nous nous félicitons des Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux. Nous espérons que celles-ci pourront être basées sur des mécanismes nationaux pour qu'elles puissent être appliquées au niveau national. L'Indonésie est d'avis que l'information concernant les débris spatiaux doit être transmise dans la plus grande transparence et qu'il faut qu'il y ait donc accès à la base de données sur les débris spatiaux à des fins de réduction des conséquences d'éventuelles catastrophes.

L'Indonésie est consciente du fait que dans les zones où la densité démographique, pour ainsi dire, des débris est la plus importante, il est clair que l'organisation d'activités spatiales est difficile. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il faut engager davantage d'efforts pour limiter et réduire les débris spatiaux et peut-être interdire la recherche dans les armes de destruction des satellites.

Nous sommes d'avis que la gestion des débris spatiaux et la réponse qui sera fournie à cette problématique au niveau international devra prendre en considération les différents degrés de responsabilité et les capacités. Une réponse très importante au niveau national devra également faire fond sur le niveau national et le niveau local. Nous espérons pouvoir continuer de promouvoir la sensibilisation à la formation dans le domaine spatial et à la sensibilisation par le biais de l'organisation de la Semaine de l'espace chaque année au mois d'octobre.

Pour ce qui est maintenant de la gestion des catastrophes naturelles et de l'utilisation de l'espace, en tant que pays situé au niveau de l'Équateur et étant donné les caractéristiques de mon pays qui font qu'il est plus enclin aux catastrophes naturelles, nous continuons d'améliorer l'application des techniques spatiales au service de la réduction des conséquences des catastrophes naturelles pour minimiser les risques et les pertes qui sont liés. Nous avons une très grande sympathie pour les pays qui se trouvent dans la même situation.

Nous invitons tous les membres ici présents à contribuer aux travaux de l'ONU-SPIDER. À l'heure actuelle, l'Indonésie a renforcé la coopération avec l'ONU-SPIDER, elle a accueilli l'un des bureaux de soutien régional. Nous espérons que le protocole d'accord en la matière pourra être parachevé très bientôt.

Pour ce qui est maintenant des systèmes de navigation par satellites, nous sommes d'avis que le système GNSS contribue au développement durable dans les pays en développement. Nous espérons que l'application du GNSS pourra se faire et que les questions de compatibilité et d'interopérabilité pourront être résolues.

Pour ce qui est maintenant des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, nous sommes préoccupés quant à la viabilité des activités spatiales, la viabilité de l'espace extra-atmosphérique, la survie de l'humanité. Nous n'utilisons pas de sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Cependant, nous sommes préoccupés par la sécurité et la sûreté de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

Nous sommes d'avis que l'utilisation de sources d'énergie nucléaires doit respecter la réglementation internationale en la matière, les principes du Traité de non-prolifération, les garanties de l'AIEA ainsi que tout l'arsenal juridique mis en place par les membres de l'AIEA.

Pour ce qui est de l'initiative sur la météorologie spatiale, l'avenir de l'humanité dépend aujourd'hui de l'application des techniques spatiales. Nous sommes aujourd'hui menacés par d'éventuels phénomènes climatiques spatiaux. Nous appuyons les efforts de promotion de la coopération régionale et internationale pour renforcer l'observation et la maîtrise des connaissances liées à la météorologie spatiale.

Pour ce qui est maintenant de l'examen de la nature physique et des caractéristiques techniques de l'orbite géostationnaire et de son utilisation, l'Indonésie est d'avis que l'examen de cette question nous permettra d'arriver à une décision qui nous permettra de garantir un accès équitable et garanti à l'orbite géostationnaire, un accès qui prendra en considération les besoins de tous les pays, prendra en considération les besoins des pays en développement ainsi que leur position géographique. L'utilisation de l'orbite géostationnaire doit être rationnelle étant donné le risque de saturation inhérent. La préférence doit être donnée, bien sûr, aux pays qui se trouvent dans des zones tropicales.

Pour ce qui est maintenant du projet d'ordre du jour à la quarante-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, Monsieur le Président, l'Indonésie tient à appuyer l'examen des points de l'ordre du jour notamment les questions sur lesquelles il n'y a pas eu de progrès depuis longtemps, comme par exemple la définition et la délimitation de l'espace, l'orbite géostationnaire. Nous voudrions que ceci figure à l'ordre du jour des prochaines réunions du Sous-Comité et

également à l'ordre du jour de notre réunion de ce Comité l'année prochaine.

Nous sommes d'avis qu'une solution et un consensus sur la question serviraient de pierre angulaire et permettront de résoudre d'autres problèmes et de renforcer également les relations techniques existant entre les différents membres du Comité. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant de l'Indonésie pour sa déclaration. Nous continuerons, Mesdames et Messieurs, l'examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session", cette après-midi.

Je vous propose maintenant, Mesdames et Messieurs, de passer aux exposés techniques.

Mesdames et Messieurs les conférenciers, je vous demanderai de vous en tenir, s'il vous plaît, à 15 minutes par exposé technique. Premier exposé sur ma liste, M. Takao Akutsu qui va nous parler de la contribution à la surveillance des changements climatiques, de l'Agence japonaise d'exploration spatiale.

M. T. AKUTSU (Japon - JAXA) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation japonaise, je vous remercie de me donner la possibilité de m'exprimer à cette cinquante-quatrième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique au titre du point de l'ordre du jour, "Espace et société".

L'APRSAF, Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, a appuyé la mise en place de projets internationaux pour trouver une solution à des problématiques actuelles pour la protection de l'environnement et les conséquences des catastrophes naturelles. Sachez qu'il y a trois projets qui ont été lancés, le projet Sentinelle-Asie, le projet SAFE, Space Application for Environment, et le programme STAR, Satellite Technology for the Asia-Pacific Region, au niveau du Forum.

La JAXA japonaise appuie six activités de renforcement des capacités par le biais des projets Sentinelle-Asie et SAFE. Je vais vous donner quelques exemples.

Tout d'abord, le mini-projet JAXA. Il s'agit d'un mini-projet que nous avons lancé, opération JAXA et Institut de technologies d'Asie ainsi que le Centre de géoinformatique.

Ça c'en est un. Le projet STAR, maintenant, dont je vous parlais. Au cours des deux dernières années, STAR a accueilli 16 ingénieurs des agences spatiales d'Indonésie, d'Inde, de Malaisie, de République de Corée, de Thaïlande et du Vietnam, pour formation à l'utilisation du système de satellites et l'élaboration-construction de nouveaux satellites.

Cette année, un volet du programme STAR prendra part à l'initiative du Japon dans le domaine des micro-satellites que nous appelons l'Initiative UNIFORM, University International Formation Mission. Sachez que beaucoup d'entreprises du secteur privé, beaucoup d'universités veulent développer leurs microsatellites. Afin de promouvoir leurs travaux, nous leur avons donné la possibilité de lancer leur propre satellite gratuitement. Nous utilisons les capacités de lancement de la fusée H2A. Si nous avons une capacité supplémentaire une fois que le satellite principal a été chargé, nous faisons du portage.

Je voudrais maintenant revenir sur le projet KIBO et vous présenter les efforts de renforcement des capacités de formation sur l'utilisation de l'environnement en microgravité concernant le module expérimental japonais KIBO à bord de la Station spatiale internationale.

Sachez que l'APRSAF a mis en place un groupe de travail sur l'utilisation de l'environnement spatial. Des projets conjoints de recherche et des protocoles d'accord en matière de coopération sont abordés au niveau de ce groupe de travail. L'Indonésie, l'Inde, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Thaïlande et le Vietnam sont des membres actifs de ce groupe de travail.

Pour ce qui est du projet AGENCIED. Le projet AGENCIED est en fait un projet conjoint qui regroupe la JAXA et les agences spatiales de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Vietnam.

Les engins qui nous ont été fournis par ces pays ont été transportés vers KIBO en utilisant le véhicule de lancement H2B et H2 ou même le véhicule HTV du Japon. Les expériences qui ont été organisées en collaboration avec ces pays à bord de la Station spatiale internationale, les résultats reviendront aux pays propriétaires et seront utilisés à des fins de formation et de sensibilisation dans chaque pays.

Permettez-moi de revenir également sur le programme de sensibilisation de KIBO. Ce projet a été lancé en 2006 et réunit des groupes d'étudiants thaïlandais et malaisiens.

Autre exemple du programme de divulgation et de sensibilisation au module KIBO, ce sont les conversations qu'entretiennent l'astronaute japonais et des enfants de la zone Asie et des étudiants. L'astronaute japonais, le Dr Furukawa, qui est à

bord de la Station spatiale internationale est en train d'organiser des expériences pour répondre aux questions scientifiques par des enfants de la région asiatique. Un événement du même type est prévu un petit peu plus tard cette année.

Je vous renvoie également, pour tout ce qui est des efforts de divulgation, aux brochures que nous imprimons et que nous mettons à disposition sous format électronique sur l'utilisation de l'espace à l'attention des étudiants, des scientifiques, des ingénieurs et des administrations. Certaines d'entre elles ont été traduites du japonais en indonésien, en thaï, en vietnamien, en plus bien sûr, d'en anglais. Nous pensons que ces activités suscitent un intérêt auprès des étudiants et des enfants, intérêt vis-à-vis de l'espace et des sciences de l'espace et nous pensons que ces activités permettront d'assurer la promotion de l'utilisation de l'espace à l'avenir. La JAXA est engagée dans la poursuite de ces activités.

Pour ce qui est maintenant de la collaboration au niveau Asie-Pacifique, nous avons organisé, on l'a déjà dit ici, des concours de fusées à eau. Il s'agit d'une manifestation régionale destinée aux étudiants des écoles secondaires. Nous organisons également des séminaires de formation, des ateliers pour les enseignants dans le cadre de l'APRSAF. Le Centre de formation spatiale de la JAXA a organisé un séminaire de formation à l'espace. Il a eu lieu au Bangladesh en janvier 2011. Le Bangladesh était coordinateur à l'Association du d'astronomie Bangladesh. Nous avons coopéré également avec le VISEC, le Centre de formation aux sciences de l'espace, Victorian Space Science Education Centre. Nous avons lancé un projet de fondation australo-japonaise et nous assurons la formation d'enseignants australiens.

Nous avons également, dans la promotion pour ce qui est du droit de l'espace, nous appuyons le Concours de procès simulé Manfred Lachs qui est organisé chaque année. Nous coopérons également pour ce qui est de la coopération internationale dans le domaine de la formation à l'espace, nous collaborons avec l'UNESCO pour appuyer des activités en Amérique latine dans le cadre de la Conférence spatiale des Amériques.

Nous avons également commencé à organiser des réunions ordinaires avec la JIKA, l'Agence de coopération internationale du Japon, pour améliorer l'éducation et la formation dans le domaine de l'espace dans les pays en développement. Nous avons envoyé des titres de formation au Nigeria pour que des programmes similaires puissent être échafaudés et montés au Nigeria.

Pour ce qui est de la formation au niveau universitaire et dans le troisième cycle, nous travaillons de concert avec la NASA, l'Agence spatiale européenne, le CSA, le CNES, et le Victorian Space Science Education Centre, dans le cadre du Conseil international de la formation au domaine de l'espace, ISEB.

Monsieur le Président, dans nos efforts visant à mettre en exergue l'importance des activités spatiales pour la société, nous avons insisté sur les retombées positives que peuvent avoir la technologie ou l'application des techniques spatiales et les sciences spatiales et leurs applications à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité, de la prévisibilité, de la stabilité dans nos sociétés. Donc, de manière plus générale, contribuer à l'enrichissement de nos sociétés dans leur ensemble.

C'est tout ce que j'avais à dire. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie. Je voudrais savoir s'il y a des délégués qui ont des questions à poser au conférencier. Non. Cela ne semble pas être le cas. Très bien.

Deuxième exposé sur ma liste. Nous allons écouter M. Dehtiarev, le représentant de l'Ukraine, qui va nous présenter la surveillance des activités sismiques par l'utilisation de l'espace.

M. O. DEHTIAREV (Ukraine) *[interprétation du russe]* : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais revenir sur une question qui a été abordée à de multiples reprises aujourd'hui. Il s'agit des catastrophes naturelles. En ce qui nous concerne, je vais m'appesantir sur les tremblements de terre.

Le tremblement de terre est un problème qui peut toucher tous les pays. Ainsi, au cours des 50 dernières années, des centaines de milliers de personnes sont mortes suite à des tremblements de terre. Je vous renvoie à ce qui s'est passé au Japon, bien sûr. Je vous renvoie à ce qui s'est passé plus récemment en Espagne et la tendance, malheureusement, va à l'augmentation du nombre de victimes.

Le nombre d'infrastructures affectées est également à la hausse, d'où l'intérêt que suscitent les recherches en la matière.

Il s'agit donc d'un phénomène international, je l'ai expliqué, je ne vais pas m'appesantir trop là-dessus. Étant donné que c'est une problématique au niveau international, nous devons nous efforcer de limiter l'incidence négative, donc bien sûr, les victimes et les conséquences que ça peut avoir sur les infrastructures.

Bien sûr, on ne va pas non plus pouvoir changer les processus sismiques qui sont en cours au niveau de notre planète, cependant nous pensons qu'il est important d'assurer la collecte d'informations relatives à l'activité sismique, notamment lorsqu'il s'agit de sites ou de lieux sur lesquels ont eu lieu ces catastrophes naturelles.

Lors du projet Arcade Rio, c'est la diapositive suivante, nous avons remarqué qu'il y avait un lien entre les différentes couches de l'atmosphère, la ionosphère, la magnétosphère, et nous nous sommes rendus compte en fait, que ces changements dans l'atmosphère étaient liés aux tremblements de terre sur Terre.

Des programmes ont été montés pour assurer l'observation satellite des zones. Ça a été le cas, par exemple, dans le cadre du projet Yuzhnoye. Nous avons essayé de mettre l'accent, dans le cadre de ces projets, sur les capacités de prédiction, de prévision. L'idée c'était de mettre en place un système de suivi au niveau spatial, un système de suivi de l'activité sismique au niveau terrestre. Un système de collecte de données qui nous permettrait d'arriver à un algorithme nous permettant de déterminer ou de prévoir les phénomènes sismiques, ou en tout cas de réduire les conséquences de ceux-ci. L'idée c'est de limiter les conséquences de ces catastrophes.

Je ne vais pas entrer dans des détails techniques, parce que de toute façon cette information est à disposition librement et nous sommes prêts à partager toutes les informations techniques relatives au projet dont j'ai parlé.

Ce qui est intéressant c'est que, pour ce faire, on peut faire fond sur des technologies qui ont fait leurs preuves. Là, je fais référence aux plateformes déjà à disposition dans l'espace. Nous avons accumulé une très grande expérience et nous avons développé un corpus de connaissances suite à l'expérience engrangée dans le cadre de programmes de fusées et de lanceurs, dans le cadre du programme Yuzhnoye.

Je vous renvoie ici à la Conférence internationale qui a eu lieu au mois d'avril à (??) sur l'application de la technologie spatiale. Ce qui est important de faire, c'est de plancher sur l'interface existant entre le niveau national et ce qui est fait au niveau international, dans l'espace, pour qu'il y ait une coordination.

L'objectif de cet exposé est d'attirer votre attention sur ce qui a été fait en la matière, la question de la prévision des tremblements de terre. J'ai mentionné un sentiment de culpabilité et il faut bien s'en accommoder, mais nous devons néanmoins essayer de le surmonter pour nous montrer maintenant plus actifs et pour essayer de convaincre la communauté internationale que le Comité, les Nations Unies, la Fédération astronautique internationale, l'Académie internationale d'astronautique, toutes ces entités doivent pouvoir nous aider à en faire un projet réaliste.

Nous aimons tous parler de grands projets d'envergure mondiale, mais maintenant, avec la fréquence des tremblements de terre, c'est un projet absolument nécessaire. C'est quelque chose de précis et d'urgent, quelque chose dont l'humanité a besoin et quelque chose qui peut être fourni par l'espace. Considérez qu'il s'agit là d'un premier exposé et il y en aura beaucoup d'autres qui suivront. Nous collaborerons avec le COPUOS et nous chercherons à trouver un appui ici pour nos activités futures.

Nous lançons un appel à tous les États intéressés. Je suis sûr que cela intéressera beaucoup de pays et beaucoup d'organisations internationales et nous demanderons à tous ceux qui sont intéressés de participer à cela. Nous regrouperons nos efforts, nos finances, nos recherches, c'est essentiel pour l'humanité. Il nous faut mettre au point un algorithme approprié pour les tremblements de terre, pour voir quelles sont les composantes terrestres et les composantes spatiales des projets. Ainsi, cela pourra prendre forme concrète.

Pour notre part, en Ukraine, nous sommes prêts à jouer un rôle de coordonnateur pour ce projet, pour créer un système d'observation des activités sismiques. Nous proposons nos installations, nos propres résultats de recherches, qui pourront servir de base pour le travail à faire à l'avenir, y compris notre véhicule spatial, toutes nos installations, etc.

Je voudrais vous remercier et je voudrais vous présenter une très brève vidéo qui constitue une sorte de présentation. Quand vous l'aurez vue, vous conviendrez peut-être avec moi que nous ne sommes pas trop ambitieux et notre désir de créer ce système international et de devenir des éléments moteurs en la matière, cela n'est peut-être pas trop ambitieux. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation du russe]* : Merci, M. Dehtiarev. Je voudrais également vous demander d'accepter nos condoléances suite au décès de votre ancien directeur.

Il n'y a pas de demandes d'intervention. Nous allons donc passer maintenant au troisième exposé qui sera présenté par Mme Clément de l'Australie, qui nous parlera du Programme de recherche spatiale de l'Australie.

Mme M. CLEMENT (Australie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le

Président. Au nom de la délégation de l'Australie, c'est un honneur pour moi que de vous parler du programme de recherche spatiale australien qui porte sur l'innovation, l'éducation et je mettrai l'accent ici sur les activités d'appui à l'éducation spatiale en Australie.

D'abord, je voudrais vous parler de l'Unité de politique spatiale qui a été créée au sein du Ministère de l'innovation scientifique en matière de recherche. C'est le point central de contact et de coordination pour les activités spatiales civiles en Australie. Il présente le programme de recherche spatiale dont je vous parlerai aujourd'hui et nous sommes en train d'élaborer également une politique spatiale nationale pour l'Australie.

Ce programme a reçu un financement important. Il y a plusieurs millions de dollars australiens qui doivent encore dégagés ce mois-ci. Le programme est fondé par deux biais différents. On a le mode de financement A qui s'occupe des études et de l'aide aux étudiants, et le module B qui s'occupe du financement de la recherche. Il y a différentes options qui sont offertes également en ce qui concerne l'ouverture aux différentes professions existantes dans ce secteur. Il s'agit pour nous de préparer la voie aux générations futures.

L'Unité de politique spatiale ne s'occupe pas de la mise en œuvre des projets ainsi financés, mais des demandes peuvent être présentées par le public et on a un examen de celles-ci qui est réalisé. C'est un système assez concurrentiel et nous pensons que les bourses qui sont offertes continueront d'attirer des projets de grande qualité.

Je vais maintenant vous donner un aperçu général des projets dans le secteur de l'éducation. Nous avons d'abord un système de Sentier vers l'espace qui avait été créé pour financer différentes universités, notamment celle de la nouvelle Galle du sud, qui a mis en place un programme à Sydney. Un programme qui a pour objectif d'encourager les élèves des âges de 14 à 17 ans à se pencher sur les questions liées au génie ou à la recherche spatiale. On présente, par exemple, des simulations de missions spatiales qui permettent de voir comment sont réalisées les explorations sur Mars par robot. Les élèves qui se rendent à l'université pour voir ce qu'il en est des programmes offerts, peuvent également avoir des activités organisées au sein de leur propre classe.

On a accès aussi à différents éléments offerts sur internet et des conférences sont à ajouter à cela encore et cela permet d'ailleurs de compenser certains effets dus à l'étendue du territoire de notre pays.

Ici, on voit M. Salah Sukkarieh qui est professeur au Centre d'étude de la robotique à l'Université de Sydney, et le Ministre de l'innovation, de la science et de la recherche, le Sénateur Kim Carr, qui sont avec un modèle opérationnel d'un robot qui est présenté au Musée de la recherche scientifique.

Ici, nous avons un dispositif expérimental qui est utilisé par des élèves du secondaire. Non seulement ce programme "Les sentiers de l'espace" fournit-il aux élèves informations, ouverture, etc., mais il s'adresse également à des étudiants de troisième cycle, et il y a également des études longitudinales qui sont en cours pour déterminer l'efficacité du programme et encourager les élèves intéressés par la science et le génie à se tourner vers lui.

Nous pensons pouvoir favoriser ainsi l'élaboration de programmes éducatifs à l'avenir qui seront dédiés non seulement aux questions spatiales mais également à tout ce qui a trait aux activités pouvant intéresser les ingénieurs.

Nous avons également un autre programme lancé par l'Université de l'Australie du sud qui a reçu un financement afin de mettre au point un programme spatial d'été pour l'hémisphère sud. Cela est fait de concert entre l'Université de l'Australie du sud et l'Université spatiale internationale. Il s'agit de diffuser les connaissances requises dans différents domaines tels que la recherche, les activités industrielles, etc.

Le programme est ouvert aux professionnels, aux étudiants de plusieurs niveaux, et on met l'accent sur l'environnement spatial de l'hémisphère sud, mais il est bon d'avoir une formation assez générale pour pouvoir y participer activement et utilement. On a la participation du Brésil, de l'Inde, de la Malaisie, de l'Italie et de plusieurs autres pays encore. Des demandes peuvent être reçues pour le programme de l'année prochaine qui sera organisé du 9 janvier au 11 février 2012.

Le programme est actuellement offert à l'Université de l'Australie du sud à Adélaïde, mais le programme sera offert plus tard dans d'autres endroits de l'Australie et de l'hémisphère sud.

Il s'agit pour nous de favoriser la formation de spécialistes, de décideurs ou d'autres personnes pouvant être intéressées par ces questions.

Ici, nous avons une photo des participants au programme de cette année. On voit là les étudiants qui utilisent un système de positionnement. On a une autre université qui a organisé un projet qui consiste en verser des fonds à des étudiants qui aident les professeurs de science à fournir un programme portant sur la collecte de données en utilisant différentes techniques faisant appel à

l'espace. Certains projets pourront être eux-mêmes exposés au Musée Ocean Austran. On a ce programme "Place et espace" qui cherche à modifier certaines perceptions, qui cherche à combler l'écart séparant les différentes institutions s'occupant de l'éducation et de l'espace, et il s'agit de voir quelle place on peut offrir à l'industrie spatiale à l'avenir.

Nous espérons que ce programme pourra diffuser des connaissances importantes auprès des élèves. L'efficacité à long terme sera déterminée par l'attitude des élèves et des enseignants. On pratiquera, à ce sujet, une étude longitudinale. Nous espérons que ce projet permettra d'avoir un contexte plus efficace, plus positif à l'avenir.

On peut s'attendre à avoir déjà un certain bilan dans le courant de l'année.

Pour résumer, je dirais que le programme de recherche spatiale de l'Australie a consacré 40 millions de dollars australiens à ce type de projet et cela a permis de réaliser des projets de haute qualité qui pourront inspirer les étudiants, les professionnels de la prochaine génération.

Il y a d'autres activités éducatives que nous avons également appuyées et financées. Il y a, par exemple, un concours que nous organisons de concert avec d'autres organes et on a plusieurs participants qui avaient eux-mêmes été choisis à la suite d'un concours organisé en interne.

Je voulais vous parler de certains des projets extrêmement intéressants que nous avons réalisés avec un appui financier gouvernemental. Nous espérons que cela pourra se poursuivre et qu'il en sera fait autant dans le reste du monde.

Si vous voulez avoir davantage de renseignements au sujet de ce programme, au sujet de toutes les activités spatiales réalisées dans notre pays, je vous encouragerai à consulter notre site www.space.gov.au. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci pour cet exposé. Est-ce qu'il y a une délégation qui voudrait poser des questions à la personne qui vient de nous présenter cette intervention ? Tel ne semble pas être le cas.

Je voudrais maintenant signaler aux délégués ce que nous avons prévu de faire cette après-midi.

Nous nous retrouverons à 15 heures cette après-midi, et à ce moment-là, nous terminerons l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Applications des recommandations d'UNISPACE III". Nous poursuivrons l'examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Nous commencerons l'examen du point 11 de l'ordre du jour, "L'espace et l'eau", du point 12, "L'espace et les changements climatiques", du point 13, "L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies", et enfin du point 14, "Le rôle futur du Comité".

Nous continuerons également jeudi l'examen des questions diverses, pas aujourd'hui.

Après la plénière, il y aura trois exposés techniques. Le premier sera fait par un représentant du Canada, le deuxième par un représentant de l'Ukraine, et le troisième par un représentant du Japon.

Je voudrais signaler aux délégués que de 14 heures à 17 heures, aujourd'hui, l'équipe d'action 14 sur les objets géocroiseurs, tiendra sa réunion.

Il y aura une téléconférence qui aura lieu dans la salle M7 pour poursuivre le travail sur le projet de recommandations pour une réponse internationale à la menace que peuvent représenter les objets géocroiseurs.

Il y aura également des consultations sur l'espace et la gestion de l'écosystème qui seront organisées par la délégation de l'Autriche aujourd'hui, de 14 heures à 15 heures, dans la salle MOE19.

Je voudrais également faire savoir aux délégués que, durant la pause du déjeuner, aujourd'hui, à partir de 14 heures, dans cette salle-ci, il y a deux vidéos qui seront projetées. La première à 14 heures s'intitule Corindo 2010, le concours de fusées" présentée par l'Indonésie. À 14 h 25, on aura, "Activités spatiales en Turquie, Tubitakuzai", présentée par la Turquie.

Toutes les délégations sont cordialement invitées à assister à cette projection à 14 heures, les délégations qui ne participent pas à d'autres réunions, bien entendu.

Est-ce qu'il y a d'autres questions, des commentaires à propos de ce programme proposé pour cette après-midi ? Oui, le Mexique, vous avez la parole.

M. S. CAMACHO (Mexique) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Je voulais seulement rappeler aux membres de l'équipe d'action 14 qu'à 14 heures, nous nous retrouvons dans la salle M7. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci.

La séance est levée à 12 h 52.